Données des lignes d'assistance sur les violences et la maltraitance sur les enfants dans le monde

Violence sur les enfants

Donner la parole aux enfants et adolescents du monde entier

» La violence et la maltraitance sont les principales raisons pour lesquelles des enfants contactent une ligne d'assistance aux enfants. Ces contacts témoignent de la confiance que ces enfants placent en ces lignes, qui se révèlent être également le premier point de contact pour les enfants vulnérables. Ces lignes jouent, par ailleurs, un rôle crucial dans le référencement des enfants dans des services et institutions adaptées. De plus, elles aident ceux-ci à obtenir, par eux-mêmes, le soutien de personnel qualifié et, ainsi, d'ouvrir la voie à la guérison, au rétablissement et à la réinsertion « MARTA SANTOS PAIS

Table des matières

4 Avant-propos : Nenita La Rose, Directrice Exécutive, CHI
5 Avant-propos : Dr Susan Bissel, Directrice Adjointe et Responsable de la Protection de l'Enfant - UNICEF
6 Résumé Exécutif

8 Chapitre 1 : Introduction

11 Chapitre 2 : facteurs aggravant les risques de violence sur les enfants
12 Violence sur les enfants : données des lignes d'assistance aux enfants
13 Difficultés économiques
14 Mariage précoce et pratiques traditionnelles néfastes
15 Environnements instables
16 Impact des TIC (technologies de l'information et de la communication)

17 Chapitre 3 : violences sur les enfants: lieux et acteurs
18 Les enfants dans le milieu familial
19 Les enfants victimes de châtiments corporels
20 Les enfants à l'école
21 Les enfants sur le lieu de travail

22 Chapitre 4 : données regionales sur la maltraitance et la violence
23 Afrique
24 Amériques et Caraïbe
25 Asie Pacifique
26 Europe
27 MENA

Avant-propos *Nenita La Rose, Directrice Exécutive CHI*

Chers lecteurs,
Un contact sur trois reçus par les lignes d'assistance aux enfants en 2012 et 2013 était au sujet de maltraitance ou de violence. Les données des lignes d'assistance aux enfants montrent que de tels actes, commis sur des enfants ou adolescents, sont monnaie courante dans le monde entier et, que les garçons sont autant concernés que les filles, sauf que le cas sur les sévices sexuels.
La violence est omniprésente et des solutions doivent être recherchées pour y faire face. Les campagnes telles que #END Violence visent à sensibiliser le grand public sur l'omniprésence de la violence sur les enfants et adolescents dans le monde, et sur l'importance d'inscrire cette préoccupation dans les objectifs de l'agenda post-2015. Si elles sont prises, telles mesures contribueront sans nul doute à éradiquer, sinon limiter ce phénomène et partant, de permettre aux enfants et aux adolescents de vivre dans un monde sans violence, sans menaces, et d'avoir la possibilité de s'épanouir au sein de leurs communautés.

» Chaque enfant a le droit de grandir dans un environnement sans violence. J'exhorte toutes les organisations régionales, les Gouvernements et les institutions internationales à écouter la voix des enfants et des adolescents. La prévention et l'éradication de la violence envers les enfants et adolescents sont essentielles pour s'assurer que, devenus jeunes adultes, ils puissent profiter pleinement de la vie et s'épanouir dans leurs communautés «

Le présent rapport voudrait apporter des éclairages sur les réalités dévastatrices auxquelles les enfants et les adolescents sont confrontés. Les lignes d'assistance aux enfants sont des mécanismes de protection de l'enfant intégrés au sein des communautés. Elles permettent aux enfants de bénéficier d'une intervention, d'une prise en charge, d'une protection, ou de soins lorsqu'ils sont menacés ou exposés à la maltraitance, à la violence, à l'indifférence ou à l'exploitation. Il est à noter que ces lignes développent des actions préventives dans le but de doter les enfants et adolescents de compétences de vie nécessaires pour affronter les risques et défis auxquels ils font face sans avoir recours à la violence, et, à la longue, leur permettre de construire une paix durable au sein de leurs communautés.

Ce rapport, intitulé « Violence sur les enfants »,révèle qu'un environnement hostile peut développer des risques dans la vie des adolescents, les rendant vulnérables à différentes formes de maltraitance, d'exploitation, de cruauté, de punitions dégradantes, de travail forcé, de sévices sexuels et d'absence de soins. La violence et la maltraitance s'observent également dans les endroits supposés être plus sûrs pour les enfants, comme l'école ou le milieu familial.
Les données présentées dans ce rapport proviennent des appels reçus des enfants et des adolescents. Il s'agit donc de données de première main, de récits d'enfants, confiés aux lignes par des enfants et adolescents. Les données de ce type sont essentielles pour planifier et concevoir les futures stratégies d'intervention visant à mettre fin à la violence sur les enfants et adolescents dans le monde.

Nous devons agir! Nous devons nous assurer que ceux qui sont dans le besoin reçoivent une aide adéquate de la part des lignes d'assistance aux enfants : il s'agit d'un droit fondamental. Nous devons agir maintenant afin que les lignes d'assistance aux enfants soient gratuites, disponibles 24/ 24 et pourvues d'un personnel disposant de ressources adéquates et capable même de procurer l'aide et les conseils nécessaires. Nous devons agir maintenant et reconnaître l'importance des données issues des lignes d'assistance aux enfants, ainsi que l'efficacité des services associés à ces lignes au sein des systèmes de protection de l'enfance.

Nenita La Rose
Directrice Exécutive
Child Helpline International (CHI)

Avant-propos

Dra. Susan Bissel, Directrice Adjointe et Responsable de la Protection de l'Enfant - UNICEF

La participation des enfants est l'un des principes de base qui mène la conception des programmes de l'UNICEF. La Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (CDE) nous exhorte à écouter les enfants. Elle affirme par ailleurs que les enfants ont le droit de s'exprimer – ce qui, en soi, est déjà une percée majeure – et précise que nous devons prendre en compte leur avis lorsque nous prenons des décisions qui les concernent. Les lignes d'assistance aux enfants sont, à cet effet, l'un des premiers points de contact qui donnent la possibilité aux enfants de s'exprimer sur des sujets et des questions importantes et, au besoin, d'obtenir de l'aide. Elles offrent aussi un espace aux enfants, en particulier aux plus défavorises et marginalisés, d'exercer leur droit à la participation et de se faire entendre.

L'article 19 de la CDE demande aux États parties de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger les enfants contre toutes les formes de violence, d'exploitation et de maltraitance.

Le rapport « Violence sur les enfants »publié par Child Helpline International, révèle qu'un contact sur trois, traités par les lignes d'assistance aux enfants en 2012 et 2013 concernait la maltraitance ou la violence.

L'un des messages clés de l'initiative « Mettre fin à la violence envers les enfants (direct source: Unicef) » de l'UNICEF (#END violence) stipule que: « Ce n'est pas parce que vous ne pouvez pas voir la violence envers les enfants qu'elle n'existe pas. (Source: Unicef). Rendez visible l'invisible ». L'invisibilité de la violence rend son ampleur difficile à mesurer. Le rapport « Violence sur les enfants » de CHI a remarquablement réussi à compiler les voix des enfants et à exposer les raisons pour lesquelles ils appellent les lignes d'assistance aux enfants. Ce rapport s'inscrit donc dans la lignée de l'initiative #END violence de l'UNICEF car il met en lumière, à travers des récits d'enfants, des problèmes touchant directement les enfants, qui autrement passeraient inaperçus.

Les riches enseignements de ce rapport de CHI fournissent à tous les acteurs de la protection de l'enfance, une opportunité de tirer parti et d'amplifier les efforts déjà consentis par cette organisation pour protéger les enfants contre toutes les formes de violence, d'exploitation et de maltraitance. De plus, il fournit aux acteurs toutes les données nécessaires pour élaborer des politiques et des programmes de prévention et de réponse à la violence.

Les lignes d'assistance aux enfants contribuent au renforcement des systèmes de protection de l'enfance, et à l'amélioration de l'approche systémique des mécanismes de protection de l'enfance. L'UNICEF vise à promouvoir, dans chaque État, la mise en œuvre de mécanismes sûrs, réceptifs, reconnus, confidentiels et accessibles, permettant aux enfants de signaler des cas de violence.

Les enfants doivent non seulement avoir accès à des espaces sûrs leur permettant de faire un signalement, mais également à des services et du soutien qui les aident à guérir, à se rétablir et à se réinsérer durablement. Les lignes d'assistance aux enfants contribuent à atteindre cet objectif. Elles représentent une zone sécurisée pour des enfants qui ne savent pas à qui s'adresser ; elles leur permettent de signaler des sévices endurés et d'obtenir de l'aide pour surmonter le traumatisme dont ils ont été victimes.

Alors que la communauté internationale plaide pour un engagement explicite à répondre au problème de violence envers les enfants dans l'agenda post 2015, il faut que la protection des enfants contre la violence, l'exploitation, la maltraitance et l'absence de soins soient au cœur des préoccupations. Bien que les lignes d'assistance aux enfants aient un rôle crucial à jouer, encore plus de voix doivent être entendues. Tout ce qui requiert un engagement des leaders internationaux et l'allocation de ressources suffisantes pour financer les services et les lignes d'assistance destinées aux enfants.

Le rapport de CHI apporte une nouvelle vision: celle d'un monde tel que vu par les enfants. Même si les enfants contactent une ligne d'assistance pour diverses raisons,une constante demeure, à savoir le désir pour chaque enfant d'être entendu. Nous apprécions a sa juste valeur les efforts de Child Helpline International et des lignes d'assistance aux enfants pour donner à chaque enfant une voix et ainsi, de rompre le silence sur les questions de violence, d'exploitation et de maltraitance sur les enfants. Nous espérons que ce rapport suscitera un regain de volonté et d'engagement des décideurs et qu'il améliorera notre compréhension sur « les bonnes pratiques» pour mettre fin à toutes les formes de violence sur les enfants.

» Le rapport de CHI apporte une nouvelle vision : celle d'un monde tel que vu par les enfants. Même si les enfants contactent une ligne d'assistance pour diverses raisons, une constante demeure: à savoir le désir de chaque enfant d'être entendu. «

Dra. Susan Bissell

Directrice Adjointe et Chef de la division programme protection de l'enfance UNICEF

Résumé Exécutif

Des millions d'enfants et d'adolescents subissent chaque année de par le monde, des sevices et des actes de violence. Des études internationales ont montré qu'un enfant meurt toutes les 5 minutes dans le monde par suite de la violence[1].

La violence sur les enfants a un impact dévastateur. Elle provoque des blessures, des problèmes de santé à long terme (notamment des MST), des problèmes de santé mentale, des addictions, ainsi que des troubles cognitifs et comportementaux, comme indiqué par le Comité des Droits de l'Enfant[2]. Il s'ensuit que la violence occasionne de considérables coûts financiers et économiques pour les communautés et les nations[3].

Child Helpline International (CHI) publie ce rapport « Violence sur les enfants » pour partager les récits d'enfants et d'adolescents qui ont vécu de la violence et des abus. Il vise également à mobiliser le grand public sur les besoins des enfants et, contribuer à l'amélioration des politiques qui les protègent. À cette fin,, CHI collabore avec différents partenaires comme l'Unicef[4] et le Représentant Spécial du Secrétariat général de l'ONU sur les violences contre les enfants[5], à diverses campagnes, comme la campagne #END violence[6], qui visent à inclure la protection de l'enfant dans les objectifs de développement post-2015.

En 2012 et 2013, les 126 lignes d'assistance du réseau de CHI, établies dans 104 pays, ont traité 31 millions de contacts. Lorsque la raison du contact était connue, la maltraitance et la violence représentaient 29% de toutes les données issues des lignes d'assistance aux enfants du monde. La plupart des contacts ont été traités en Europe (42%), suivie de l'Asie Pacifique (32%). La majorité impliquait des filles (58%). À l'échelle mondiale, le harcèlement (28%) est la forme de maltraitance le plus souvent signalée, suivie par les sévices physiques (24%). Les sévices émotionnels, l'absence de soins et les sévices sexuels concernaient un contact sur dix (respectivement 13%, 13% et 12%).

Ce rapport concerne les contacts traités en 2012 et 2013 par les lignes d'assistance aux enfants. Il identifie divers facteurs aggravant le risque pour qu'un enfant ou adolescent soit victime de violence : difficultés économiques, mariage précoce, environnements instables et évolution des méthodes de communication. Le rapport propose également des données décrivant la maltraitance infligée dans des lieux communs frequentés par les enfants et adolescents, à l'instar du milieu familial, l'école et le lieu de travail.

Les contacts reçus par les lignes d'assistance aux enfants montrent clairement que les difficultés économiques augmentent le risque de maltraitance des enfants.
La proportion des contacts concernant la maltraitance est en moyenne deux fois plus élevée dans les pays les plus affectés par la crise que dans ceux relativement moins affectés (21% contre 10%). Les contacts qui concernent spécifiquement l'absence de soins ont approximativement doublé dans les pays les plus affectés depuis le début de la crise. Les contacts qui concernent l'abandon et l'utilisation d'enfants aux fins de mendicité montrent des tendances similaires.

Le mariage précoce expose l'enfant au risque de maltraitance. Il augmente le risque d'un développement limité, de problèmes de santé, d'exploitation commerciale et de troubles de la santé mentale. En 2012 et 2013, les lignes d'assistance aux enfants du réseau de CHI ont reçu plus de 6 000 contacts d'enfants et d'adolescents concernant le mariage précoce. Les mariages précoces affectent les filles plus que les garçons[7]. Les données de CHI indiquent que ce sont principalement des filles (75%) qui ont sollicité une assistance et une intervention parce qu'elles étaient forcées de se marier contre leur gré.
La plupart des contacts relatifs au mariage précoce (54%) sont signalés dans les pays dont l'indice de développement humain (IDH) est bas.

Des millions de personnes sont actuellement déplacées à cause de conflits ou de catastrophes[8]. Ces bouleversements augmentent le risque pour les enfants d'etre maltraités, exploités, ou qu'ils se retrouvent dans la rue. Les lignes d'assistance aux enfants ont une très grande expérience sur le type d'assistance à apporter aux enfants pendant et après les conflits et catastrophes naturelles.
En 2012 et 2013, quelques exemples ont été enregistrés aux États-Unis (ouragan Sandy en 2013), aux Philippines (typhon Yolanda en 2013) et en Ukraine (conflit dans l'Est de l'Ukraine en 2013).

Les moyens de communication modernes, notamment l'Internet et la communication mobile, ont changé notre façon de communiquer et d'interagir. Ces nouveaux outils offrent aux enfants et adolescents de nouvelles possibilités d'apprentissage et de développement, mais ont également

[1] UNICEF Royaume-Uni. 2014. Children in Danger: Act to end violence against children. (Enfants en danger : agissez pour mettre fin à la violence envers les enfants) Disponible sur le site : http://www.unicef.org.uk/documents/publications/unicef_childrenindanger_violencereportW.pdf. [2] Comité des droits de l'enfant, Commentaire général n° 13 relatif à la protection contre toute forme de violence. Disponible sur le site : http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/docs/CRC.C.GC.13_en.pdf [3] Bureau du représentant spécial du Secrétariat général en charge de la Violence envers les enfants. Vers un monde sans violence. Disponible sur le site : http://srsg.violenceagainstchildren.org/sites/default/files/publications_final/toward_a_world_free_from_violence.pdf. [4] http://www.unicef.org/protection/57929_57985.html [5] http://srsg.violenceagainstchildren.org/partnerships [6] Vous pourrez voir la campagne ici : http://www.unicef.org/endviolence/ [7] UNICEF. 2013. Fin du mariage des enfants. Disponible sur le site : http://data.unicef.org/corecode/uploads/document6/uploaded_pdfs/corecode/Child-Marriage-Brochure-HR_164.pdf

exacerbé la violence, ce qui est notamment le cas pour le cyber-harcèlement qui représente 3% de tous les cas de harcèlement. Les données issues des lignes d'assistance aux enfants indiquent que les filles sont trois fois plus victimes de cyber-harcèlement que les garçons (73%).

La maltraitance dans le milieu familial crée un cercle vicieux, étant donné que les enfants maltraités sont davantage susceptibles de devenir eux-mêmes des auteurs de violence à l'âge adulte[9]. Près de la moitié de tous les cas de maltraitance signalés (48%) impliquent un membre de la famille proche. Les parents sont impliqués à part égale dans les cas de maltraitance (chacun à hauteur de 50%), mais on note des différences en fonction des formes spécifiques de sévices : deux tiers des cas signalés d'absence de soins impliquent la mère (67%), tandis que trois quarts des sévices sexuels signalés impliquent le père (78%).

Tous les enfants et adolescents sont exposés à des mesures disciplinaires violentes, indépendamment de leur milieu social. Les châtiments corporels sont une violation des droits à la dignité et à l'intégrité physique de l'enfant et, ont un impact immediat tant que sur le long terme. Les parents sont responsables de 55% des cas de sévices physiques signalés. Les enseignants sont impliqués dans 3% des cas. Ces chiffres suggèrent qu'une grande partie, sinon la plupart des sévices physiques dans le monde sont perpétrés sous prétexte de châtiment corporel.

L'école et l'enseignement sont des éléments essentiels du développement de l'enfant. Mais pour beaucoup d'enfants, cette experience n'est pas toujours positive. Les données des lignes d'assistance aux enfants indiquent que de nombreux enfants et adolescents subissent des sévices infligés par leurs enseignants ou par leurs pairs. Les enseignants sont identifiés dans 3% des cas de maltraitance signalés d'enfants. Trois quarts des cas de harcèlement sont commis à l'école (79%), la plupart du temps par des pairs (84%).

L'exploitation commerciale est une des pires violations des droits de l'enfant. L'exploitation a un impact dévastateur sur le développement, la réussite scolaire et même sur la croissance de l'enfant. On estime que 168 millions d'enfants sont forcés de travailler dans le monde, ce qui représente près de 11% de la population d'enfants dans le monde[10]. Les lignes d'assistance aux enfants ont reçu plus de 112 000 contacts concernant ce problème en 2012 et 2013. Les données de CHI indiquent des taux de signalement similaires pour les garçons et les filles en ce qui concerne les questions d'exploitation à des fins commerciales. La plupart de ces contacts ont été signalés en Asie/ Pacifique (45%) et en Afrique (40%).

Ce rapport n'est que la face visible de l'iceberg, en ce sens qu'il ne présente que les données d'enfants ayant pu contacter une ligne d'assistance. Lorsque ces services n'existent pas, les enfants n'ont personne à qui s'adresser. Dans certains pays, les lignes d'assistance aux enfants constituent le seul acces aux services de soins et de protection dont disposent les enfants et les adolescents. La communauté internationale, les organisations régionales et Gouvernementales et la société civile doivent reconnaître l'utilité des lignes d'assistance aux enfants, les créer là où elles n'existent pas, leur fournir des ressources adéquates pour atteindre tous les enfants et adolescents afin qu'elles puissent contribuer efficacement au renforcement des systèmes de protection de l'enfance ou à leur mise en place si ils n'existent pas encore.

Les agences internationales et les Gouvernements doivent coopérer pour créer un monde dans lequel tous les enfants sont protégés de la maltraitance et de la violence.

Child Helpline International (CHI) collabore avec des partenaires internationaux pour renforcer les services de protection de l'enfant à tous les niveaux et pour inclure la protection de l'enfant dans l'agenda post-2015. Notamment la campagne #END violence, de l'Unicef[11] et le Bureau de la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies contre les violences faites aux enfants (UN-SRSG VAC).

Les Gouvernements doivent s'assurer que les lignes d'assistance aux enfants bénéficient d'un soutien adéquat, qu'ils soient disponibles 24/24, gratuites, accessibles dans tout le pays à partir d'un numéro court (3 ou 4 chiffres), et harmonisé au niveau régional.

Les Gouvernements doivent contribuer au renforcement des systèmes de protection de l'enfant, notamment en ce qui concerne les dispositifs qui aident à prévenir la violence sur les enfants.

[8] Centre de surveillance des déplacements internes. 2014. Données disponibles : http://www.internal-displacement.org/ [9] Bureau du représentant spécial du Secrétariat général en charge de la Violence envers les enfants. Vers un monde sans violence. Disponible sur le site : http://srsg.violenceagainstchildren.org/sites/default/files/publications_final/toward_a_world_free_from_violence.pdf. [10] Bureau international du Travail. 2013. Mesurer les progrès dans la lutte contre le travail des enfants. Disponible sur le site : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---ipec/documents/publication/wcms_221513.pdf [11] Vous pourrez voir la campagne ici : http://www.unicef.org/endviolence/

CHAPITRE 1 Introduction

TOUTES LES CINQ MINUTES

Des études ont montré qu'un enfant meurt toutes les 5 minutes dans le monde à cause de la violence[12]. La violence sur les enfants a un impact considérable en particulier pour les enfants et adolescents, mais aussi à l'échelon local et national. Les enfants victimes de maltraitance et d'autres formes de violence souffrent très souvent de lesions corporelles, de résultats scolaires médiocres, de problèmes de santé y compris mentales et comportementaux, consommation de stupéfiants et d'addictions. Toutes choses ayant un impact tant au niveau de la communauté que sur l'économie, au regard des coût que ces problèmes engendrent[13/14]. Il est donc économiquement rentable d'investir dans la protection de l'enfant.

» Toutes les 5 minutes, un enfant meurt des suites de violence «

Présenter au monde ce que les enfants nous disent

Un des objectifs de CHI est de présenter au monde entier ce que les enfants disent lorsqu'ils se confient aux lignes d'assistance aux enfants. Les lignes d'assistance ont une bonne connaissance des souffrances que vivent les enfants chaque jour dans le monde à cause du phénomène de la violence. En effet, des millions d'enfants et d'adolescents maltraités sollicitent de l'aide auprès des lignes d'assistance aux enfants. Ils savent qu'ils peuvent avoir confiance et obtenir l'aide dont ils ont besoin lorsqu'ils contactent une ligne d'assistance aux enfants. Les lignes d'assistance écoutent attentivement les enfants et adolescents et leur apporte un soutien pour la résolution de leurs problèmes. Bien plus, elles renvoient les enfants vers des services de protection appropriés ou, si nécessaire, interviennent directement et immédiatement, en collaboration avec d'autres services de protection de l'enfant.

CHI attire l'attention du grand public sur les problèmes que rencontrent les enfants, sur le travail des lignes d'assistance aux enfants, à savoir qui est de porter assistance aux enfants et aux jeunes dans le besoin et, sur les mésures à adopter pour un monde sans violence pour les enfants.

Le present rapport analyse 31 millions de contacts traités par les lignes d'assistance aux enfants concernant la maltraitance et d'autres formes de violence en 2012 et 2013. Près de 29% de ces contacts avaient traits aux sévices et autres actes de violences. Il met en évidence les facteurs aggravant le risque pour un enfant d'etre victime de violence en même temps qu'il analyse l'environnement favorable à des actes de violences sur les enfants. À travers cette approche, CHI apporte sa contribution au rapport « Vers un Monde sans Violence » publié par le Bureau de la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies contre les violences faites aux enfants (UNSRSG-VAC)[15].

[12] UNICEF Royaume-Uni. 2014. Children in Danger: Act to end violence against children. (Enfants en danger : agissez pour mettre fin à la violence envers les enfants) Disponible sur le site : http://www.unicef.org.uk/documents/publications/unicef_childrenindanger_violencereportW.pdf. [13] Comité des droits de l'enfant, Commentaire général n° 13 relatif à la protection contre toute forme de violence http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/docs/CRC.C.GC.13_en.pdf. [14] Bureau du représentant spécial du Secrétariat général en charge de la Violence envers les enfants. Vers un monde sans violence. Disponible sur le site : http://srsg.violenceagainstchildren.org/sites/default/files/publications_final/toward_a_world_free_from_violence.pdf. [15] Bureau du représentant spécial du Secrétariat général en charge de la Violence envers les enfants. Vers un monde sans violence. Disponible sur le site : http://srsg.violenceagainstchildren.org/sites/default/files/publications_final/toward_a_world_free_from_violence.pdf.

» Au fil des ans, CHI a encouragé les lignes d'assistance aux enfants à standardiser leur récolte de données avec la catégorisation de données proposées par CHI «

Lignes d'assistance aux enfants et la protection de l'enfance

Une ligne d'assistance aux enfants est un service de soutien et d'intervention offert aux enfants et adolescents, mis en oeuvre par les structures gouvernementales et/ou de la société civile qui se donnent pour mission de prévenir la maltraitance sur les enfants et améliorer leur protection. Idéalement, les lignes d'assistance aux enfants travaillent en étroite collaboration avec une myriade de services vers lesquels les enfants peuvent être orientés, à l'instar des unités de protection familiale, les établissements scolaires, les hôpitaux, les services judiciaires et les centres d'accueil. En réalité, un réseau de services aussi complet n'est pas toujours disponible. Les lignes d'assistance aux enfants doivent alors faire preuve d'ingéniosité et de créativité dans des circonstances difficiles et dans un contexte de pénurie de ressources.

La Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (CDE), définit les droits humains fondamentaux de l'enfant, notamment le droit à la survie, le droit au développement de son plein potentiel, le droit d'être protégé contre toutes formes de maltraitance, de violence et d'exploitation, le droit de participer pleinement à la vie familiale, culturelle et sociale et le droit de se faire entendre et d'exprimer ses opinions (Article 12 de la CDE[16]). Les lignes d'assistance aux enfants s'inpire de la CDE, et particulierement de l'article 12[17], qui etablit le droit pour tous les enfants à se faire entendre. Elles se donnent comme mission de contribuer à la réalisation de ce droit et encourager les enfants à prendre en main leur propre vie; à resoudre leurs problèmes avec l'aide des conseillers qui les orientent vers des services appropries, ou les aident en leur offrant la protection dans les situations à risque .

Les enfants et adolescents contactent les lignes d'assistance aux enfants par divers moyens comme la téléphone et les services en ligne ou bien par entretiens interpersonnels et courrier postal. Tous doivent être anonymes et, idéalement, disponibles gratuitement, 24/ 24 et 7/ 7. Les lignes s'efforcent d'améliorer continuellement leur accessibilité, à travers des numéros courts (3 à 4 chiffres), gratuits et harmonisés au niveau régional. Cette accessibilité pourrait être davantage améliorée si les lignes offrent de nouveaux canaux de contact, à l'instar de la messagerie instantanée ou les forums de soutien en ligne.

Données de Child Helpline International

Lorsqu'un enfant contacte une ligne d'assistance, un conseiller enregistre le contact dans la base de données tout en identifiant la ou les meilleures catégories pour classifier la raison qui décrit le mieux la demande d'aide de l'enfant[18]. Chaque année, CHI collecte auprès des lignes d'assistance qui sont membres de son réseau toutes les données relatives aux contacts, y compris les raisons qui les ont motivés. Child Helpline International effectue cette collecte à l'aide d'un questionnaire qui pré-identifie une classification normalisée des différents types de contacts qui peuvent être traités. De cette façon, CHI a collecté des informations concernant plus de 130 millions de contacts traités par les lignes d'assistance aux enfants dans le monde depuis 2004.

»

[16] Nations Unies 1989, Conventions des droits de l'enfant. Disponible sur le site : http://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/crc.aspx
[17] Nations Unies 1989, Conventions des droits de l'enfant. Disponible sur le site : http://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/crc.aspx
[18] Glossaire des termes Child Helpline International. Disponible sur le site : http://www.childhelplineinternational.org/resources/chi-glossary/

Introduction

» Les lignes d'assistance aux enfants ont la confiance des enfants et adolescents. Ceux-ci les percoivent comme un point de contact anonyme et bienveillant pour tous les enfants et jeunes en quête d'assistance, de conseils, de protection ou de placement. «

Au fil des années, CHI a encouragé les lignes d'assistance aux enfants du monde entier à adopter une approche commune de classification des données[19]. Cette standardisation des données permet une meilleure comparaison entre les groupes de données, les années et les régions. Par ailleurs, la standardisation est un défi majeur pour de nombreuses lignes, étant donnée que celles-ci utilisent une gamme variée de programmes et de moyens pour documenter les appels des enfants et adolescents. Plusieurs d'entre elles se sont mises aux standards, ce qui a permis á CHI d'ameliorer considérablement la qualité des données collectées ainsi que leur interpretation. Ce processus de collecte est en perpétuelle amelioration, et inclut l'intégration de nouveaux sujets soulevés par les enfants et adolescents, comme la cyber-intimidation.

Les données de CHI, collectées auprès des lignes d'assistance aux enfants sont uniques à de nombreux égards. Premièrement, les lignes d'assistance ont la confiance des enfants et adolescents et sont perçues comme des points de contact anonymes et bienveillants pour les enfants en quête d'assistance, de conseils, de protection ou d'un placement. Cette perception positive rend les enfants et adolescents davantage disposés à s'ouvrir et à exprimer leurs inquiétudes et difficultés sans crainte de représailles. Deuxièmement, les lignes d'assistance sont dans une position unique pour collecter des données exactes sur les inquiétudes, les questionnements et, dans certains cas, sur les horreurs auxquelles sont exposés les enfants et les adolescents. Ce trésor de données est essentiel et utile tant pour les Gouvernements que pour les organisations de la société civile non seulement pour la prise de decision, mais également pour l'élaboration des programmes de protection de l'enfance et pour le renforcement des systèmes de protection de l'enfance au niveau régional et mondial. Ces données peuvent tout autant servir de signal d'alarme ainsi que d'illustration de la situation que vivent les enfants et les adolescent. Ainsi donc, plus CHI collecte des données, plus il sera en mesure d'influencer la prise de decision dans le domaine de la protection de l'enfance, de la réalisation des droits de l'enfant et dans d'autres domaines connexes.

Child Helpline International a célèbré son 10e anniversaire en 2013. Pour l'occasion, six rapports intitulés "Voix d'Enfants" ont été publiés. Ces rapports retracent les histoires tirées des appels des enfants et adolescents dans les dernières dix années. Une autre publication, "Voix d'Enfants et d'Adolescents" présente les données collectées auprès des 173 lignes membres du réseau présent dans 143 pays. Cette dernière publication a été présentée au siège des Nations Unies á New York, á l'occasion de la célébration de la Journée des Droits de l'Enfant (20 novembre 2013)[20]. Les 5 rapports régionaux ont été présentés au cours les Consultations Régionales et Dialogues Politique tout au long de l'année. À cause de ces publications, CHI n'a pas publié son rapport sur les "Violences sur les Enfants" en 2013. Le présent rapport, publié en 2014, met en exergue les données des années 2012 et 2013, collectées auprès de 178 lignes d'assistance aux enfants présents dans 105 pays.

[19] Le formulaire type de collecte de données de Child Helpline International intègre 135 questions et catégories séparées.

[20] Publications du 10e anniversaires de Child Helpline International. Disponible sur le site : http://www.childhelplineinternational.org/resourcs/data/10th-anniversary-publication/

CHAPITRE 2

Facteurs aggravant les risques de violence sur les enfants

LES ENFANTS ET ADOLESCENTS DU MONDE ENTIER SONT CONFRONTÉS QUOTIDIENNEMENT À LA MALTRAITANCE ET À LA VIOLENCE. Les enfants de tous les milieux sociaux sont exposés à la violence, indépendamment de leur culture, classe ou milieu social. Les données des lignes d'assistance aux enfants indiquent que la maltraitance et la violence contre les enfants s'observent dans tous les pays et en toute circonstance.

Certains facteurs augmentent le risque pour les enfants et adolescents d'être des victimes de violence.

Ce chapitre examine des facteurs de risque identifiés dans les données des lignes d'assistance aux enfants : difficultés économiques, mariage précoce, environnements instables et technologies d'information et de communication (TIC).

Violence sur les enfants : données des lignes d'assistance aux enfants

1.% de contacts sur les abus par region

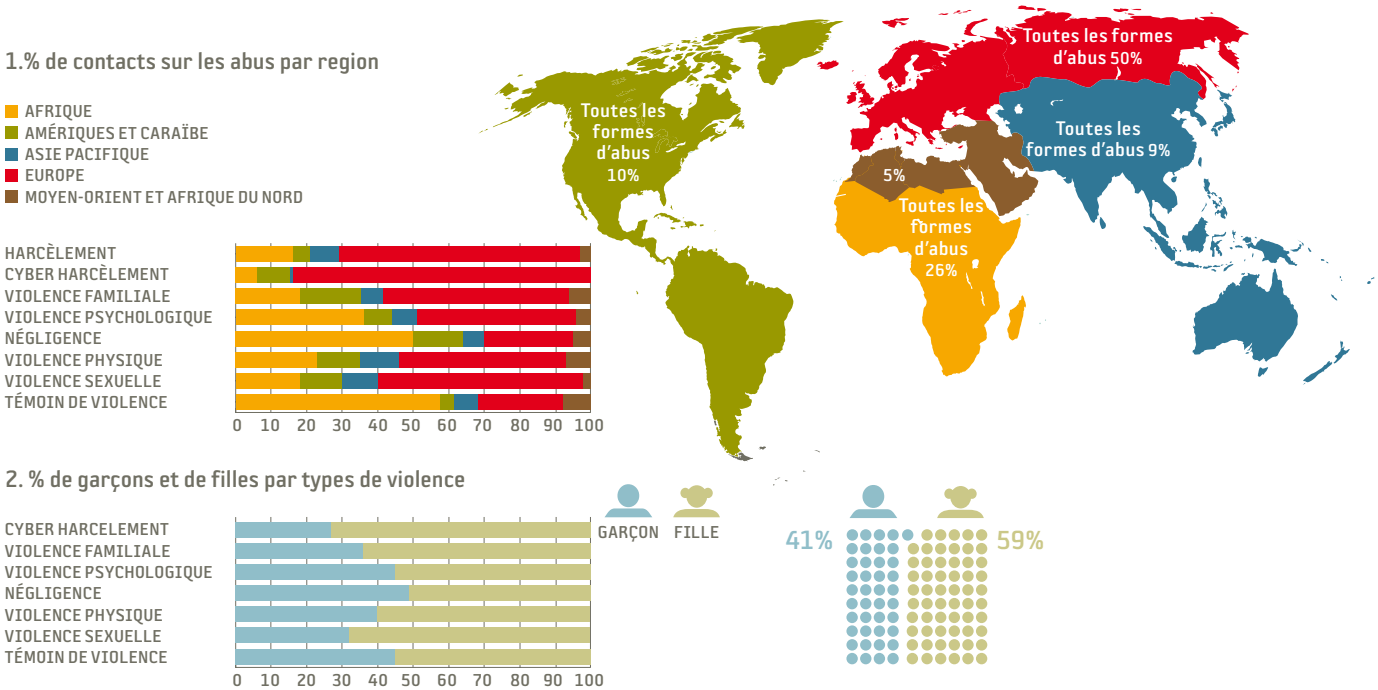

La maltraitance est une grave violation du droit de l'enfant à la dignité, à l'intégrité physique, à la protection et à la sécurité. De nombreux enfants et adolescents sont maltraités quotidiennement dans le monde et ces sévices sont une des principales raisons pour lesquelles ces jeunes sollicitent une protection auprès des lignes d'assistance aux enfants (un contact sur trois).

En 2012 et 2013, les lignes d'assistance aux enfants du monde ont répondu à près de 28 millions d'appels téléphoniques d'enfants et adolescents. À ceux-ci, s'ajoute 3,4 millions de contacts établis par d'autres moyens de communication, tels que les consultations sans rendez-vous, les activités de sensibilisation, la messagerie instantanée et les forums en ligne. La plupart des contacts ont été reçus par les lignes d'assistance en Europe (42%), en Asie/ Pacifique (32%), en Afrique (17%), aux Amériques et Caraïbes (5%) et 5% dans la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). La plupart des contacts traitaient de maltraitance et de violence (29%), suivi des problèmes de santé mentale et psycho-sociale (14%), de relations entre pairs (12%) et de relations familiales (11%)[21].

En 2012 et 2013, la maltraitance et la violence (29%) étaient les raisons les plus courantes pour lesquelles enfants et adolescents ont contacté une ligne d'assistance aux enfants. À l'échelle mondiale, le harcèlement (28%) s'est révélé être la forme de maltraitance le plus souvent signalée, suivie par les sévices physiques (24%). Les sévices émotionnels, l'absence de soins et les sévices sexuels concernaient un contact sur dix (respectivement 13%, 13% et 12%).

Davantage de filles (59%) que de garçons (41%) ont été signalées comme étant victimes de maltraitance et de violence. On observe également des variations considérables entre filles et garçons en fonction des diverses formes de maltraitance : deux tiers des cas de sévices sexuels (68%) et près de trois quarts des cas de cyber-harcèlement (73%) sont subis par les filles. En revanche, garçons et filles contactent les lignes d'assistance aux enfants à part égale pour signaler des cas d'absence de soins (49% contre 51%).

Récit d'un voisin

Un voisin inquiet a contacté une ligne d'assistance aux enfants parce que la petite Agas, 6 ans, était fréquemment et violemment battue par son père. En coordination avec un travailleur social, la ligne d'assistance aux enfants a porté secours à l'enfant traumatisée, dont le corps avait des hématomes et ecchymoses à cause des coups et des profondes marques d'étranglement. Après avoir vu la condition d'Agas, le travailleur social a décidé de la placer en sécurité dans le centre de transit de la ligne d'assistance aux enfants.

[21] Un résultat étonnant a été observé parmi les contacts traités en 2013 : Les résultats de la ligne d'assistance aux enfants de Guinée indiquent un taux de maltraitance extrêmement élevé. Si l'on ne tient pas compte des données de la Guinée, la proportion de la maltraitance dans tous les contacts n'est plus que de 17% et la proportion des problèmes de santé mentale et psycho-sociale passe à 17% en 2012/2013. Par conséquent, pour les besoins de l'analyse, les données de la ligne d'assistance aux enfants de Guinée sont considérées comme uniques et ne sont pas prises en compte dans l'analyse.

Difficultés économiques

3. % de négligence, dans la part de violence dans les pays faisant face aux mesures d'austérité et par rapport à des économies plus stables*

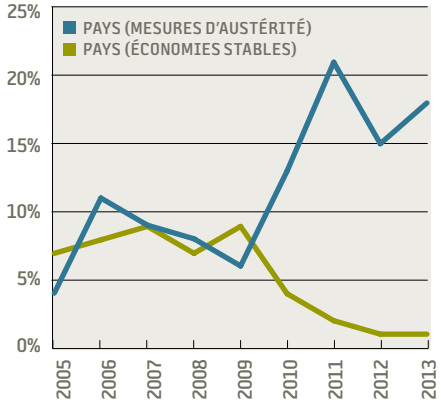

4. Nombre total de contacts dans des pays qui doivent faire face à des mesures d'austérité*

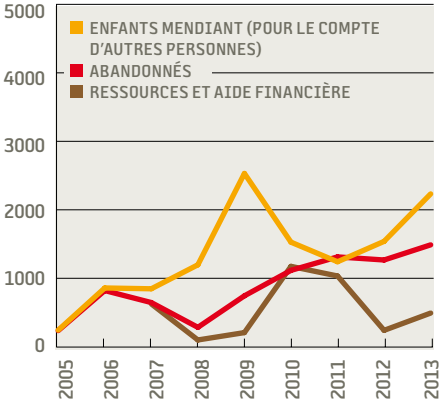

5. Nombre total de contacts dans des pays qui doivent faire face à des mesures d'austérité*

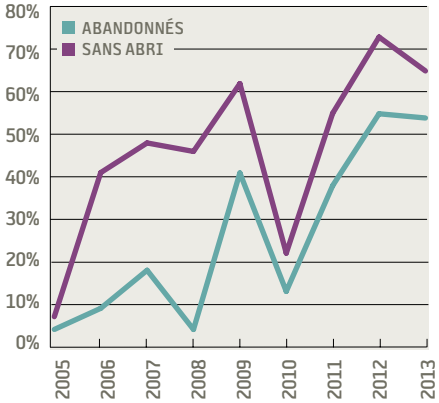

Pays faisant face face à des mesures d'austérité : Grèce, Portugal, Irlande et Espagne. Économies stables : Australie, Canada et Allemagne

Il est clair que la crise financière mondiale qui a débuté en 2008 a directement impacté la vie de millions d'enfants et adolescents dans le monde. Les enfants et adolescents sont affectés de façon particulièrement négative par les difficultés économiques (pauvreté, chômage, bas salaires et inégalité des revenus). Ces difficultés augmentent le risque pour les enfants et adolescents d'être exposés aux conséquences négatives, comme la maltraitance, la violence domestique et la violence en bande organisée.

L'histoire de Philo

Le père de Philo est sans emploi depuis quelques temps. Le comportement de Philo et ses notes n'ont pas varié, selon ses dires. Mais, ces derniers temps, ses parents ont commencé à le reprimander et à le punir pour diverses raisons. Philo a voulu en parler avec ses parents qui ne lui ont pas donné l'occasion de s'exprimer, estimant que ces punitions étaient méritées. Le conseiller de la ligne a ecouté Philo et ensemble, ils ont trouvé une manière d'adresser ce probleme. Philo devait s'entretenir sur la question avec le conseiller de son école pour que ce dernier en parle avec ses parents.

De nombreux jeunes adultes perdent la protection de leurs familles lorsqu'ils sont expulsés de la maison familiale car leurs parents ne sont plus disposés à assurer leurs besoins. Dans d'autres cas, les enfants peuvent se retrouver forcés de travailler pour contribuer au revenu familial, au lieu d'aller à l'école. Les enfants qui grandissent en temps de crise économique ont difficilement accès aux systèmes de protection de l'enfant et se retrouvent abandonnés par l'État et par leur famille à cause des reductions budgetaires, d'insuffisance de fonds ou d'absence de système de protection. Les données issues des lignes d'assistance aux enfants des pays durement touchés par la crise économique (par ex. la Grèce, le Portugal, l'Irlande et l'Espagne) montrent que le taux de maltraitance est plus élevé dans les pays qui sont exposés à des difficultés économiques. Un contact sur cinque reçus par les lignes d'assistance aux enfants de ces pays en 2012/2013 concernait la maltraitance d'enfant (21%), alors que dans les pays moins affectés par la crise économique - comme l'Australie, le Canada et l'Allemagne - seul un contact sur dix concernait la maltraitance d'enfant (10%). Les formes de maltraitance signalée par les enfants ont également évolué depuis le début de la crise : l'absence de soins est désormais beaucoup plus courante qu'auparavant dans les pays soumis à des budgets d'austérité. De plus, durant les années où la crise était la plus sévère (2010/2011), la proportion de contacts concernant la maltraitance dans le premier groupe de pays a augmenté (jusqu'à atteindre 30%).

Une tendance similaire s'observe pour ce qui est de l'abandon d'enfants, qui a considerablement augmenté. Les données collectées montrent clairement que la pauvreté augmente le taux de violence sur les enfants. Pour les pays à faible IDH, on denombre un plus grand nombre de contacts relatifs à la maltraitance, l'exploitation commerciale, l'absence de logement et la discrimination. D'autres formes de maltraitance ont été identifiés, les sévices physiques et sexuels, l'exploitation commerciale, la non satisfaction des besoins fondamentaux, la mendicite pour les pays à faible IDH, les sévices emotionnels et sexuels dans les pays à IDH élevé.

Les lignes d'assistance aux enfants constituent un point de contact vital, sûr et accessible, qui ouvre l'accès au système de protection aux enfants et adolescents en quête de soins et de protection. Les Gouvernements doivent mettre tout en oeuvre pour que les lignes d'assistance aux enfants soient gratuites, disponibles 24 / 24 sur l'ensemble du territoire national. Les données des lignes d'assistance aux enfants doivent être appréciées à leur juste valeur et utilisées dans l'intérêt et pour le bien-être des enfants et adolescents, en particulier dans le cadre de la formulation de politiques visant à améliorer les services de protection de l'enfant existants.

Mariage précoce et pratiques traditionnelles néfastes

6. % de contacts sur le mariage des enfants

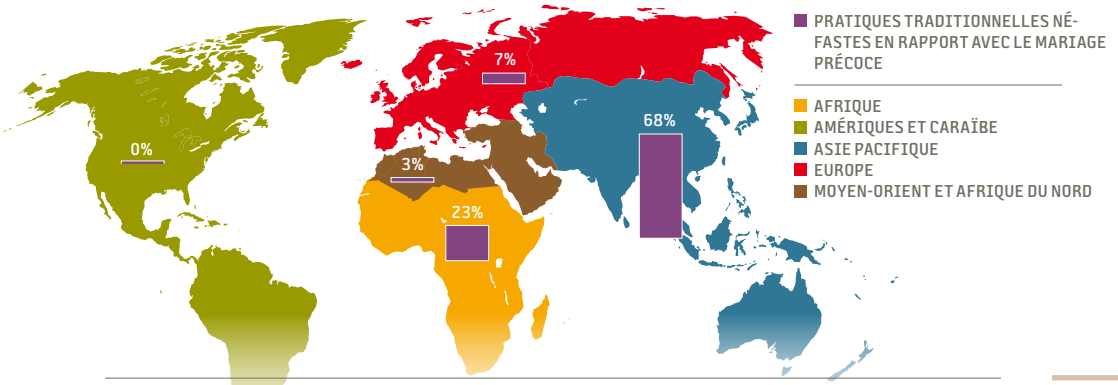

7.% de garçons et de filles victime de mariage précoce

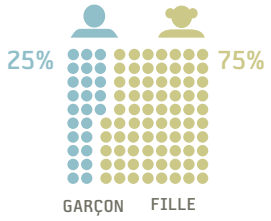

Les enfants mariés avant l'âge légal sont un sujet d'inquiétude dans le monde. Le mariage et la grossesse précoces sont des facteurs significatifs susceptibles de provoquer un développement limité, des problèmes de santé, le VIH/SIDA, des troubles psycho-sociaux et l'exploitation. Le mariage précoce affecte beaucoup plus les filles que les garçons : les données de l'UNICEF indiquent que 720 millions de filles mineures sont mariées contre 156 millions de garçons mineurs [22].

L'observation générale n° 4 du Comité des Droits de l'Enfant recommande aux États de fixer l'âge legal du mariage pour les filles et les garçons à 18 ans[23]. Cependant, les données des lignes d'assistance aux enfants montrent que des enfants sont encore forcés de se marier à un âge plus tôt et contre leur gré. 6 000 contacts d'enfants et adolescents ont été reçus par les lignes d'assistance en rapport avec le mariage précoce pour les seules années 2012 et 2013 avec 75% de contacts requérant une assistance et une intervention venant des filles.

La majorité des contacts relatifs au mariage précoce ont été collectés en Asie Pacifique (68%), suivi par l'Afrique (23%). Les données indiquent que les lignes d'assistance aux enfants ayant reçu le plus grand nombre de signalement sur le mariage précoce sont celles d'Azerbaïdjan, de Bulgarie, d'Inde, d'Irlande, du Kenya, du Lesotho, de Madagascar, du Népal, d'Arabie saoudite, d'Ukraine, du Yémen, de Zambie et du Zimbabwe.

Le croisement des données IDH avec celles des mariages précoces indique que 54% des contacts concernant le mariage précoce ont été reçus dans des pays à faible IDH, 35% dans des pays à IDH moyen, 6% dans les pays à IDH élevé et 5% dans ceux à IDH très élevé. Cela suppose que les facteurs économiques ont un impact sur la fréquence des mariages précoces[24].

De plus, 3 061 contacts concernaient des enfants et adolescents victimes de pratiques traditionnelles néfastes. Ces contacts ont été recensés principalement en Afrique (54%) et en Asie Pacifique (35%) et concernaient davantage les filles (66%).

Le mariage précoce est une violation des droits de l'enfant car il augmente le risque pour les enfants et les adolescents de subir toutes formes de maltraitance et de violence, d'abondonner leurs études et de souffrir des problèmes de santé. Lorsqu'une ligne reçoit un appel à ce sujet, elle se mobilise et intervient directement pour apporter un soutien, des soins et des conseils. CHI exhorte les Gouvernements à mettre à la disposition des lignes d'assistance aux enfants des ressources suffisantes pour relever le défi que pose le mariage forcé.

L'histoire d'Abha

Une ligne d'assistance aux enfants a reçu un appel d'un membre d'une communauté concernant le mariage d'Abha (14 ans) qui devait être célébré le lendemain matin. En coordination avec l'unité de police contre la traite des êtres humains, la ligne d'assistance aux enfants s'est rendue à la maison d'Abha et a pu empêcher la cérémonie. Le bulletin scolaire a été présenté à la police pour prouver qu'elle était mineure et que la cérémonie était illégale. La ligne d'assistance aux enfants effectue actuellement les démarches nécessaires pour réinscrire Abha à l'école. Abha a bénéficié d'un accompagnement permanent, au cours duquel elle a admis faire l'objet de fortes pressions de la part de ses parents pour qu'elle se marie. La ligne d'assistance reste en contact avec Abha et sa famille pour s'assurer qu'elle jouisse d'une enfance heureuse et saine.

[22] UNICEF. 2013. Fin du mariage des enfants. Disponible sur le site : http://data.unicef.org/corecode/uploads/document6/uploaded_pdfs/corecode/Child-Marriage-Brochure-HR_164.pdf

[23] Nations Unies. 2013. Convention des droits de l'enfant. Commentaire général n° 4. Disponible sur le site : http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G03/427/24/PDF/G0342724.pdf?OpenElement

[24] Centre international de recherche sur les femmes. 2006. Mariage des enfants et pauvreté. Disponible sur le site : http://www.icrw.org/files/images/Child-Marriage-Fact-Sheet-Poverty.pdf

Environnements instables

8. Contacts reçus par La Strada en Ukraine 2013

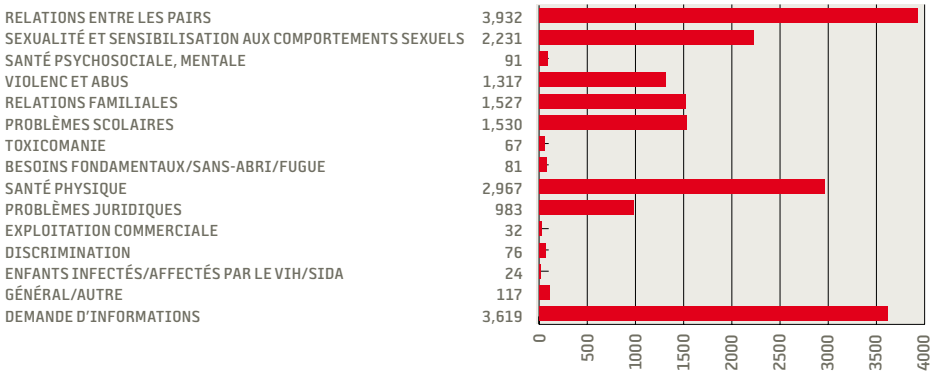

9. Contacts reçus par la ligne d'assistance 2nd Floor dans les Etats-Unis en 2012

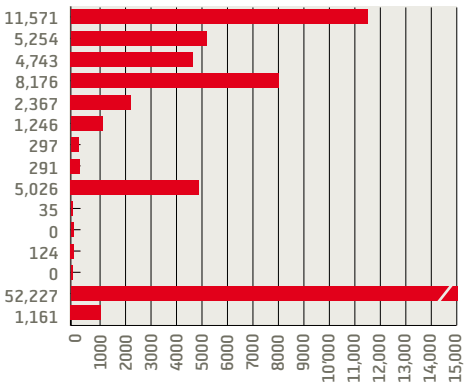

Au cours de l'année 2013, 22 millions de personnes ont été déplacées dans le monde à cause de catastrophes. Jusqu'en janvier 2014, on dénombrait 33,3 millions de personnes déplacées pour cause de conflits[25]. Les bouleversements géophysiques, sociaux et politiques peuvent être extrêmement perturbants pour la sécurité et le bien-être des enfants, amenant nombre d'entre eux à se retrouver traumatisés, sans logement et exposés à la maltraitance, à la violence et à l'exploitation.

L'histoire d'Igor

Igor (13) a contacté une ligne d'assistance aux enfants : «Je viens de Donetsk, nous habitons maintenant à Kiev. Dans ma nouvelle école, mes camarades se moquent de moi, me traitent de séparatiste et me disent de retourner à Novorossia. Mes parents refusent de m'expliquer pourquoi nous avons déménagé ; ils ont peur. Je ne sais plus quoi faire ». Après avoir écouté attentivement le récit d'Igor, le conseiller lui a expliqué pourquoi ses parents avaient peur et lui a donné des conseils pour répondre aux autres enfants qui refusent de l'accepter. Il a également encouragé Igor à solliciter l'aide de ses enseignants.

Les lignes d'assistance aux enfants doivent être mis en place dans les environnements instables et dans les zones de conflit pour les victimes innocentes exposées à la maltraitance, à la violence et en proie à la détresse psychologique.

Durant et après les conflits et catastrophes naturelles, les lignes d'assistance apportent une assistance aux enfants nécessiteux. En pareilles circonstances, les conseillers en ligne n'hésitent pas à outrepasser leurs mission habituelles pour fournir des espaces sécurisés et encadrés, promouvoir la paix et réaliser des actions directes et des sauvetages. Les lignes d'assistance ont ainsi acquis une expérience certaine sur le soutien à apporter aux enfants et adolescents pendant et après de tels événements, depuis le tsunami de l'océan indien (2004) jusqu'au conflit dans l'Est de l'Ukraine (2013).

L'ouragan Sandy a frappé la côte Est des États-Unis en 2012, tuant des centaines de personnes et causant des milliards de dollars de dégâts. La ligne d'assistance pour jeunes personnes « 2ndFloor » a porté secours à de nombreux enfants et adolescents affectés en leur fournissant protection et soutien psycho-social. Plus de 92 000 jeunes ont sollicité leur assistance en 2012, soit trois fois plus que l'année précédente. Plus de 8 000 de ces appels portaient sur le signalement de maltraitance et de violence et 4 700 autres sur les demandes de soutien psychologique ou psycho-social.

Le typhon Hayian, un des plus puissants cyclones tropicaux jamais observé, a dévasté les Philippines en 2013. Suite à cette catastrophe, la ligne d'assistance aux enfants Bantay Bata s'est mobilisée et a fourni une assistance directe à 583 individus, adultes et enfants, venus rechercher de l'aide dans leurs bureaux. La majorité des requêtes concernaient les produits de première nécessité (66 %), nourriture, vêtements et kits hygiéniques. D'autres sur le transport (13 %), les ressources financières (8 %), les soins médicaux (7 %), un abri provisoire (2 %), les moyens de subsistance (2 %) ou un emploi (1 %).

La ligne d'assistance aux enfants La Strada, en Ukraine, répond aux besoins des enfants et adolescents depuis le déclenchement du conflit dans l'Est du pays. Dans la zone de conflit, les parents et enseignants éprouvaient de la réticence à informer les enfants sur la situation géopolitique. La ligne d'assistance était leur seul recours pour obtenir des explications et faire entendre leurs craintes et inquiétudes. Les conseillers ont répondu de façon objective, en s'appuyant sur les droits de l'homme. En 2013, la majorité (21 %) des contacts reçus par La Strada avaient trait à la santé physique, 19 % aux informations générales et 7 % à la maltraitance et la violence.

La ligne d'assistance aux enfants mise en place par le Ministère du Travail et des Affaires Sociales à Erbil, dans le Kurdistan irakien, a augmenté sa capacité d'accueil pour les enfants syriens (35% des 200 000 réfugiés syriens en Iraq). Elle a sensibilisé la population sur ses services, mis en place des espaces dédiés aux enfants et des centres de protection de l'enfant dans les camps de réfugiés à Erbil, Dohuk et Suleimaniyah, fournit des informations aux parents sur l'impact des conflits sur leurs enfants et en facilite leur rétablissement physique et émotionnel. En 2012 et 2013, les lignes d'assistance aux enfants en Iraq ont traité plus de 9 000 contacts.

[25] Centre de surveillance des déplacements internes. 2014. Données disponibles : http://www.internal-displacement.org/ [26] UNHCR L'agence des Nations Unies pour les réfugiés. 2014. Portail commun d'informations inter-agences de réaction aux réfugiés en provenance de Syrie. Données disponibles: http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php

Impact des TIC (technologies de l'information et de la communication)

10. % de cyber harcelement sur le total des cas de harcelement rapporte par region

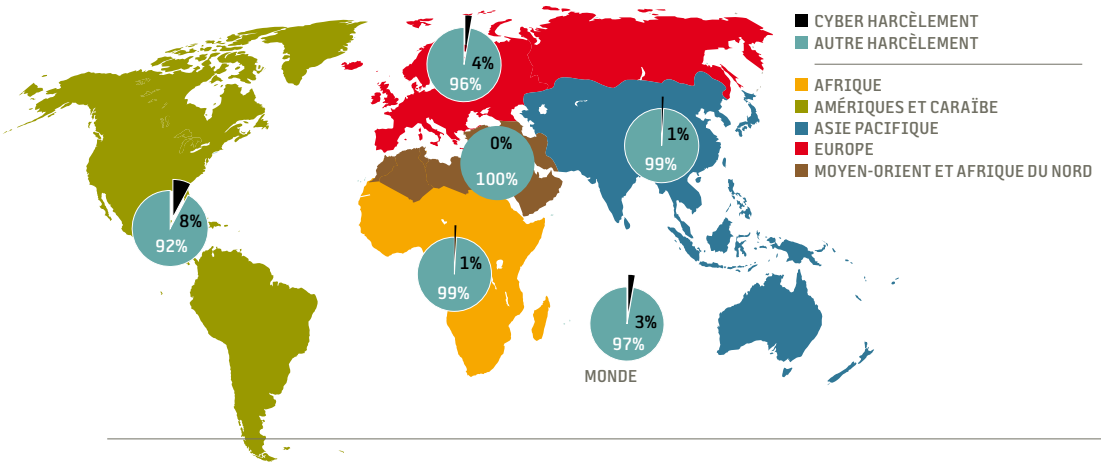

11. Harcèlement : % de garçons et de filles impliqués dans les cas signalés

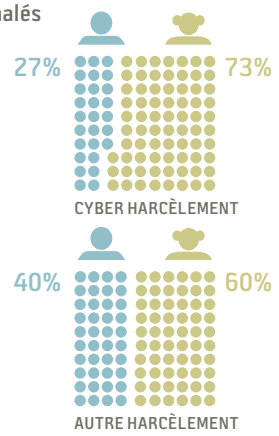

Ces 20 dernières années, l'Internet et la téléphonie mobile ont transformé le monde. Ces nouvelles technologies offrent aux enfants et adolescents de formidables opportunités d'interaction, d'apprentissage et d'accès aux connaissances. En même temps, L'Internet et la téléphonie mobile exacerbent les formes existantes de maltraitance et facilitent l'apparition de nouvelles formes, parmi lesquelles le cyber-harcèlement.

L'histoire de Kasia :

Kasia (14) a contacté la ligne d'assistance aux enfants par le biais de la messagerie instantanée. Elle souhaitait s'entretenir au sujet de son « petit ami ». Cela faisait quelques temps qu'elle échangeait des messages avec un garçon. Après avoir convenu de se rencontrer, le garçon lui a avoué qu'il n'avait pas 14 ans mais bien 26. Du coup, Kasia était inquiète et ne savait plus quoi faire. Après avoir écouté attentivement le récit de Kasia, le conseiller de la ligne lui a déconseillé de rencontrer l'homme car ça pourrait être très dangereux pour elle. Le conseiller lui a déconseillé d'envoyer des photos d'elle dénudée et a persuadé Kasia de révéler les coordonnées de son petit ami et de rompre tout contact avec lui. Par la suite, le conseiller a contacté la police au sujet de l'incident.

Pendant que les enfants et les adolescents s'approprient les nouveaux médias et moyens de communication à une vitesse surprenante, leurs parents et personnes en charge de leur surveillance maîtrisent mal les risques auxquels s'exposent leurs enfants. Il en est de même pour ce qui concerne le type de soutien à apporter aux enfants qui sont victimes de ces nouveaux types de violence. Une enquête effectuée en 2010 par EU Kids Online a montré que 6 % des enfants européens avaient déjà reçu un message de harcèlement en ligne et que 3 % admettent avoir déjà envoyé un message de ce type. Très souvent, l'Internet et les communications mobiles (SMS et réseaux sociaux), permettent aux harceleurs de poursuivre la victime dans le monde réel, exacerbant ainsi les effets délétères du harcèlement en permettant d'atteindre la victime à tout moment, même lorsqu'elle pense être en sécurité chez elle. Les lignes d'assistance aux enfants reçoivent de nombreux signalements de cyber-harcèlement d'enfants et d'adolescents. Cette tendance est en nette augmentation. Près de 3 % des cas de harcèlement signalés concernent le cyber-harcèlement. La majorité des contacts signalés sur le cyber-harcèlement viennent de l'Europe (83%). La démocratisation des NTIC dans cette région y est certainement pour une raison. Ce phénomène continue d'augmenter dans les autres régions, au fur et à mesure que les NTIC se développeront. Les données des lignes d'assistance aux enfants révèlent que le cyber-harcèlement est plus fréquent chez les filles que chez les garçons : les filles sont trois fois plus nombreuses (75 %) que les garçons (25%) à signaler des cas de cyber-harcèlement, mais moins de deux fois plus nombreuses pour ce qui concerne les autres formes de harcèlement (60 % pour les filles contre 40 % pour les garçons).

Les enfants doivent avoir un accès facile aux lignes d'assistance à partir de toutes les formes de communication et non pas uniquement par téléphone. Cela inclut les canaux de communication mobile et Internet, à l'instar de la messagerie, les courriels, la messagerie instantanée, les réseaux sociaux et les forums en ligne. Dans un monde où les méthodes de communication sont basées sur l'Internet et les technologies mobiles, les lignes d'assistance aux enfants doivent faire en sorte d'être visibles et accessibles pour les enfants et adolescents par le biais de ces nouveaux médias. Les Gouvernements et autres partenaires de la protection de l'enfance doivent collaborer avec les lignes d'assistance aux enfants pour s'assurer que leurs services de protection soient disponibles par le biais des nouveaux canaux et ainsi permettre à un plus grand nombre d'enfants et d'adolescents d'obtenir l'assistance, les soins et la protection dont ils ont besoin.

[27] Sonia Livingstone, Leslie Haddon, Anke Gorzig, Kjartan Olafsson. 2011. EU Kids Online. Disponible sur le site : http://www.lse.ac.uk/media%40lse/research/EUKidsOnline/EU%20Kids%20II%20(2009-11)/EUKidsOnlineIIReports/Final%20report.pdf [28] Lorraine Radford, Susana Corral, Christine Bradley, Helen Fisher. 2012. Tendances en termes de maltraitance des enfants. Disponible sur le site : http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736%2812%2960888-5.pdf

CHAPITRE 3

Violence sur les enfants : tous les milieux concernés

LES ENFANTS QUI SONT VICTIMES DE VIOLENCE SONT GÉNÉRALEMENT CONFRONTÉS À DIVERSES FORMES DE MALTRAITANCE : la violence dont ils font l'objet émane souvent de plusieurs sources interdépendantes, et l'impact de la violence est cumulatif. Les enfants qui sont maltraités dans un environnement rencontrent souvent la violence dans d'autres environnements. La plupart des enfants maltraités sont des « poly-victimes »[29].

Le présent chapitre analyse les données des lignes d'assistance aux enfants du point de vue de l'endroit où la violence sur les enfants a lieu. Il examine l'influence des différents contextes sur l'incidence de la maltraitance, ainsi que l'interdépendance entre ces contextes. Les lieux dans lesquels la maltraitance et la violence se produisent sont le milieu familial, l'école et le lieu de travail.

[29] Bureau du représentant spécial du Secrétariat général en charge de la Violence envers les enfants. Vers un monde sans violence. Disponible sur le site : http://srsg.violenceagainstchildren.org/sites/default/files/publications_final/toward_a_world_free_from_violence.pdf

Les enfants dans le milieu familial

12.% de violences perpetrées par les membres de la famille

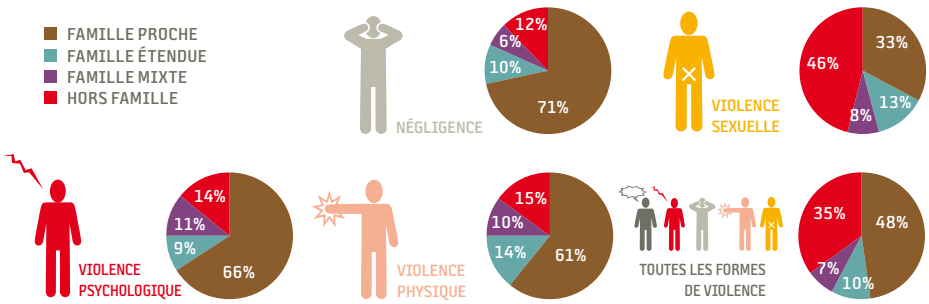

13. % de violence perpétrée par des mères et des pères

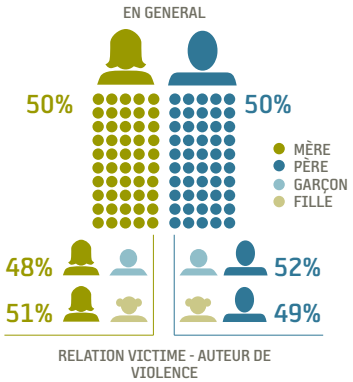

Un environnement familial sûr, sain et enrichissant est non seulement un besoin des enfants, c'est un droit. Un tel environnement favorise leur développement équilibré. Un environnement familial qui n'est pas sain ni enrichissant fragilise les enfants et crée un cercle vicieux : les enfants maltraités sont davantage susceptibles de devenir auteurs de violence lorsqu'ils deviennent eux-mêmes parents[30].

L'histoire de Mushaathama

Mushaathama (13) raconte : « Il venait dans ma chambre quand tout le monde dormait. Ensuite, il m'obligeait à avoir des rapports sexuels avec lui. Je ne pouvais en parler à personne parce qu'il disait qu'il me tuerait si je révélais à quiconque ce qu'il me faisait ». Après que son enseignante ait contacté la ligne d'assistance aux enfants, l'équipe de celle-ci est intervenue directement pour extraire l'adolescente de sa cellule familiale. Mushaathama avait confessé l'abus de son père, après que l'enseignante l'ait questionnée au sujet de son récent manque de participation et comment elle est devenue plus renfermée. L'enfant a été recueilli par la ligne d'assistance aux enfants qui lui a redonné confiance en elle. Après avoir bénéficié d'un appui psychologique, elle a eu le courage de témoigner devant un tribunal, même si cela impliquait d'être à nouveau confrontée à son père.

Les données des lignes d'assistance aux enfants montrent que dans 48% des cas de maltraitance ou de violence signalés, l'auteur est identifié comme étant un membre de la famille proche ou lointaine de l'enfant. La famille proche était signalée dans 71% des cas d'absence de soins, 66% des cas de sévices émotionnels, 61% des cas de sévices physiques et 33% des cas de sévices sexuels.

En ce qui concerne les cas de maltraitance signalés pour lesquels l'auteur était spécifiquement identifié comme étant un parent, les mères et pères sont responsables à parts égales de la maltraitance (chacun à 50%). Bien qu'il y ait des divergences en fonction des différentes formes de maltraitance : deux tiers des cas d'absence de soins impliquent la mère (67%), tandis que trois quarts des cas de sévices sexuels impliquent le père (78%). Les données des lignes d'assistance aux enfants montrent que les pères sont plus susceptibles de maltraiter leurs fils (52%) et les mamans plus susceptibles de maltraiter leurs filles (51%).

De façon générale, 59% de tous les cas de maltraitance signalés concernaient des filles, contre 41% pour les garçons. Cependant, lorsque l'on analyse spécifiquement les données de maltraitance au sein de la famille, la proportion des cas de maltraitance signalés concernant des garçons était plus élevée (44%). Cela pourrait indiquer que les garçons sont davantage affectés par la maltraitance dans l'environnement familial.

Les données des lignes d'assistance aux enfants montrent clairement que les enfants sont maltraités et violés par leurs familles proches. Dans de nombreux cas, cela signifie qu'ils doivent faire face à l'auteur de façon répétée, quotidiennement, ce qui prolonge le traumatisme et les expose à une maltraitance chronique. Les enfants maltraités pendant de longues périodes sont davantage susceptibles d'être victimes de violence de sources multiples. Près de la moitié (48%) des cas de maltraitance signalés auprès des lignes d'assistance aux enfants ont pour auteur un membre de la famille. Pour les enfants maltraités, les lignes d'assistance aux enfants constituent une précieuse source d'information, de soutien et de placement dans des services adaptés. Les Gouvernements et toutes les autres parties prenantes doivent aborder et mettre un terme à la maltraitance perpétrée au sein de la famille, ainsi que promouvoir et soutenir le travail des lignes d'assistance dédié aux enfants.

[30] Bureau du représentant spécial du Secrétariat général en charge de la Violence envers les enfants. Vers un monde sans violence. Disponible sur le site : http://srsg.violenceagainstchildren.org/sites/default/files/publications_final/toward_a_world_free_from_violence.pdf

Les enfants victimes de châtiments corporels

14. % de violence physique perpétrée par des parents et des enseignants

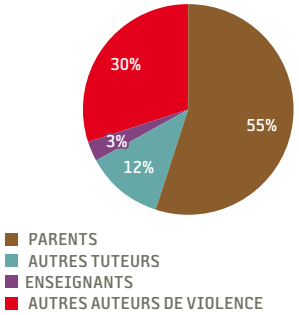

15. % de punition corporelle perpétrée par des mères et des pères

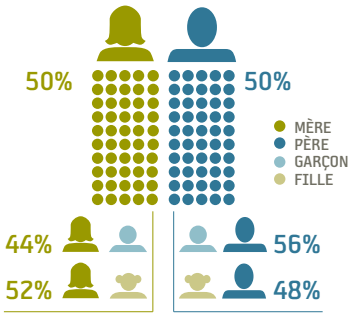

16.% de violence physique par région

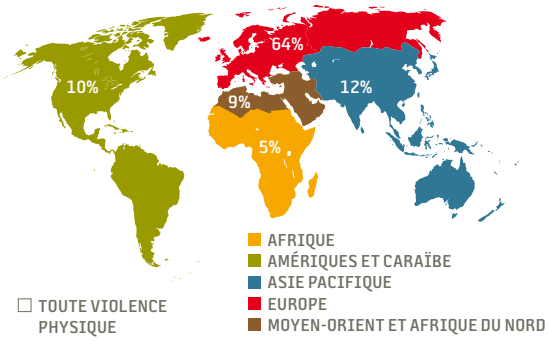

Un châtiment corporel est l'usage de la force physique comme mesure disciplinaire. Tous les enfants, indépendamment de leur milieu social, sont exposés au risque de mesures disciplinaires violentes[31]. Dans de nombreux pays, les châtiments corporels sont socialement et culturellement acceptés comme faisant partie intégrante de l'éducation de l'enfant : ils sont considérés comme bénéfiques pour l'enfant et sont même une marque de compétence parentale. De même, de nombreux Gouvernements et autres parties prenantes ne sont pas disposés à aborder le problème parce qu'ils considèrent que l'usage des châtiments corporels concerne la sphère familiale « privée » et qu'il n'appartient pas aux personnes extérieures de s'en mêler.

Les châtiments corporels violent les droits à la dignité et à l'intégrité physique de l'enfant. Les châtiments corporels n'ont pas seulement un impact immédiat, ils peuvent également laisser des cicatrices invisibles qui durent toute une vie pouvant même être transmises à la génération suivante, étant donné que les enfants qui ont subi des châtiments corporels sont plus susceptibles d'en infliger également à leurs enfants lorsqu'ils deviennent eux-mêmes parents. Toute forme de punition physique peut facilement dégénérer en sévices physiques étant donné le flou qui caractérise la demarquation entre ces formes de violence. Les parents sont reconnus comme étant responsables pour plus de la moitié (55%) de tous les cas de sévices physiques dans le monde. D'autres personnes chargées du gardiennage (comme les grands-parents, oncles et tantes) sont responsables de 12% des cas de sévices physiques signalés et les enseignants de 3%. Ces résultats montrent que la grande majorité des cas de sévices physiques signalés aux lignes d'assistance ont cours sous le prétexte de châtiments corporels. Les parents, pères et mères, sont reconnus comme auteurs à part égale de sévices physiques sur leurs enfants, bien que davantage de filles (54%) en soient les victimes. Les enfants sont plus à même de subir des punitions physiques de la part d'un parent du même sexe : les garçons sont plus souvent punis par leur père (56%) et les filles par leur mère (52%). Plus de 60% des cas signalés de sévices physiques l'ont été en Europe et 86%. Ces variations régionales au niveau des signalements de punitions parentales sont probablement dues aux différentes attitudes culturelles et sociétales des enfants et adolescents à l'égard de cette question.

Les lignes d'assistance aux enfants du monde entier reçoivent chaque jour des signalements de châtiments corporels. Des millions d'enfants et adolescents sont affectés par des pratiques disciplinaires physiques qui sont préjudiciables non seulement pour les enfants mais également pour les communautés et les économies nationales[32]. Il faut mettre un terme aux châtiments corporels. C'est une pratique inacceptable qui constitue clairement une violation des droits de l'enfant. En octobre 2014, seuls 41 États possédaient une législation interdisant les châtiments corporels dans tous les milieux. Child Helpline International exhorte toutes les États à interdire les châtiments corporels dans tous les contextes.

L'histoire de Charles

La grand-mère de Charles l'a accusé de lui avoir volé de l'argent et en a informé son père. Le père lui a fait allonger sur le sol et lui a ligoté les mains. Il a ensuite dispersé de la paille sèche autour de son fils et y a mis le feu tandis que sa famille le ragardait. L'argent qu'il était supposé avoir volé a été retrouvé plus tard dans une armoire. Le père de Charles a averti la famille de ne pas parler de l'incident. La sœur de Charles a été la seule à lui porter secours après le départ du père. Charles souffrait de graves brûlures sur tout le corps. Sa sœur l'a finalement emmené à la clinique pour qu'il reçoive des soins appropriés. La clinique a ensuite contacté la ligne d'assistance qui a organisé le transfert du malade vers un hôpital et porté le cas devant la police. Le père de Charles a été mis aux arrêts. Sa mère et sa sœur ont bénéficié de conseils juridiques et Charles des soins appropriés.

[31] UNICEF. 2010. Pratiques disciplinaires envers l'enfant dans la sphère familiale. Disponible sur le site : http://www.unicef.org/protection/Child_Disciplinary_Practices_at_Home.pdf

[31] Bureau du représentant spécial du Secrétariat général en charge de la Violence envers les enfants. Vers un monde sans violence. Disponible sur le site : http://srsg.violenceagainstchildren.org/sites/default/files/publications_final/toward_a_world_free_from_violence.pdf.

[32] Bureau du représentant spécial du Secrétariat général en charge de la Violence envers les enfants. Vers un monde sans violence. Disponible sur le site : http://srsg.violenceagainstchildren.org/sites/default/files/publications_final/toward_a_world_free_from_violence.pdf.

Les enfants à l'école

17. Lieu de harcèlement

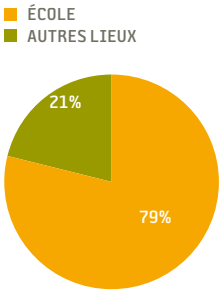

18. % d'enseignants, auteurs de violence

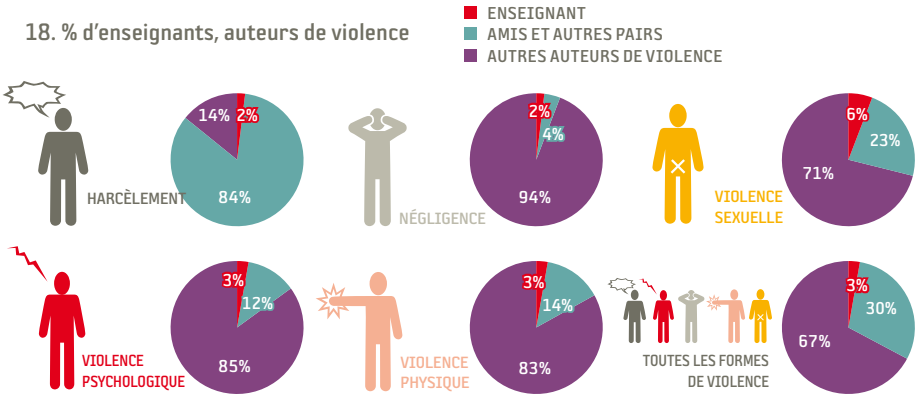

L'école et l'éducation sont des éléments clés du développement de l'enfant. La plupart des enfants y passent une partie considérable de leur temps. L'école doit être un lieu d'apprentissage et d'enrichissement personnel exempt de violence. Malheureusement, pour de bon nombre d'enfants et d'adolescents, aller à l'école n'est pas une expérience positive. Ils ont peur de se rendre à l'école à cause des sévices qu'ils y subissent de la part d'enseignants ou de leurs pairs.

L'histoire de Stéphane

« Je déteste aller à l'école! » Stéphane (12) était prêt à éclater en sanglots lorsqu'il a appelé la ligne d'assistance aux enfants. Il raconte que plusieurs garçons de l'école le harcèlent quasiment tous les jours. « Cela a commencé il y a quelques temps. Ils m'enferment dans les toilettes et me font danser dans tous les sens. Et le pire de tout est que personne ne vient à mon secours ni ne me défend. Ils les laissent simplement faire, même mes amis ». Le conseiller a écouté Stéphane et elle compatit avec lui. Ensemble, ils ont formulé un plan selon lequel Stéphane demanderait l'assistance d'un enseignant en qui il a confiance. Le conseiller de la ligne d'assistance aux enfants a également ajouté que Stéphane pouvait toujours le rappeler s'il en avait envie, ou si la situation ne s'améliorait pas rapidement.

La violence en milieu scolaire est liée a la violence familiale et communautaire. Elle expose les enfants au cercle vicieux des relations préjudiciables et de leurs effets. Cependant, ces interdépendances peuvent être utilisées à bon escient pour instaurer des cercles vertueux : les écoles qui sont des ilots de paix, exemptes de toute violence, peuvent devenir de véritables havres de paix pour les enfants et des lieux de référence pour les familles et pour toute la communauté[33].

L'école est un milieu important pour le développement social de l'enfant. Ils peuvent s'y lier d'amitié avec leurs camarades de classe et d'autres pairs. Malheureusement, les données des lignes d'assistance aux enfants montrent que trois quarts des cas de harcèlement ont lieu à l'école (79%). Près de la totalité des cas de harcèlement sont commis par des pairs (84%).

La proportion de la maltraitance commise par des enseignants et des pairs varie considérablement en fonction des régions. En Asie-Pacifique et la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, 7% des cas de maltraitance impliquent un enseignant, en Afrique 6%, tandis qu'en Europe et les Amériques, 2%. Dans les cas où l'auteur est connu, les pairs sont responsables d'environ 31% d'abus signalés en Europe. Dans les Amériques et les Caraïbes et l'Afrique, les pairs representent 28%, tandis que dans le Moyen-Orient et Afrique du Nord et en Asie-Pacifique, il est de 21% et 32% respectivement.

Les écoles du monde entier doivent être considérées comme étant des espaces sans violence. Pour que les enfants puissent atteindre leur plein potentiel, il est impératif de créer des environnements sécurisés dans lesquels tous les enfants sont jugés pour ce qu'ils sont, indépendamment de leur sexe, statut économique, orientation, intérêts ou aptitudes. Cela signifie également qu'il faut expliquer aux enfants et aux éducateurs l'importance de l'absence de toute forme de violence à l'école, qu'il faut enseigner des aptitudes relationnelles non-violentes et qu'il faut mettre en place des systèmes de soutien pour les élèves dans le besoin.

Les Gouvernements doivent collaborer avec les lignes d'assistance aux enfants et autres parties prenantes pour promouvoir les écoles en tant que lieux exempts de violence et pour s'assurer que les enfants dans le besoin aient accès aux services des lignes d'assistance aux enfants de façon à pouvoir bénéficier d'une protection, d'un soutien, d'un traitement ou d'un placement adéquats.

[33] Bureau du représentant spécial du Secrétariat général en charge de la Violence envers les enfants. Vers un monde sans violence. Disponible sur le site : http://srsg.violenceagainstchildren.org/sites/default/files/publications_final/toward_a_world_free_from_violence.pdf

Les enfants sur le lieu de travail

19. % de contacts par région en matière d'exploitation commerciale

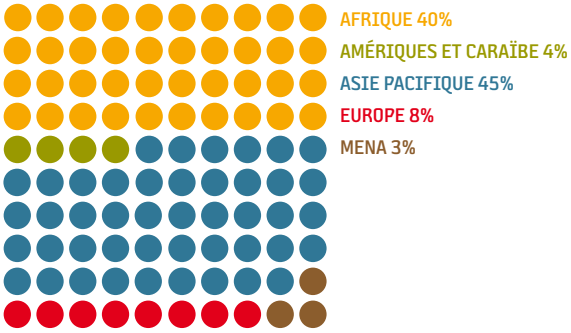

Nombre total des contacts :
112,055

20. % de contacts en matière d'exploitation commerciale

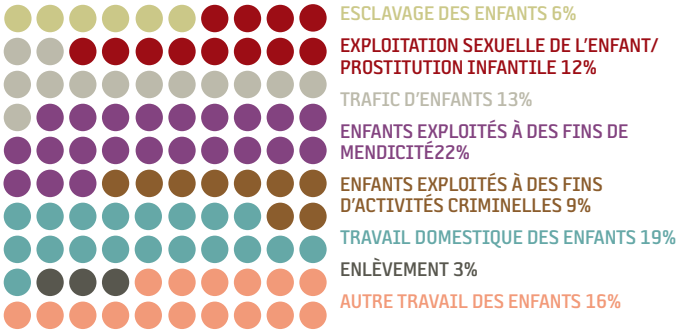

Nombre total des contacts :
112,055

L'exploitation commerciale des enfants et adolescents est une des pires formes de violence sur les enfants. Elle peut avoir un impact dévastateur sur leur développement, sur leur niveau d'étude et même sur leur croissance physique. Elle entraîne à la fois une souffrance immédiate et un préjudice à long terme pour l'enfant ou l'adolescent. De plus, l'exploitation commerciale a également des conséquences économiques négatives pour la société dans son ensemble.

L'histoire de Gianella

Gianella (15) vit dans un petit village à la campagne. Elle et plusieurs de ses amies d'école ont été approchées par une femme des environs qui les a invitées à une fête « pour s'amuser ». À la fête, les filles ont été incitées à prendre de l'alcool ; elles ont ensuite été emmenées dans une discotheque où on les a encouragées à consommer de la drogue et avoir des relations sexuelles pour l'argent. Heureusement, Gianella s'en est confiée à sa mère qui a contacté la ligne d'assistance locale. Le conseiller de la ligne d'assistance a expliqué qu'il s'agissait d'exploitation sexuelle et qu'il était impératif que Gianella reçoive un soutien psychologique. Il a aussi signalé le cas, les références de la femme et de la discothèque à la police.

Selon un rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT), 168 millions d'enfants travaillent dans le monde, soit environ 11% des enfants dans le monde. Le risque pour un enfant de travailler est plus élevé en Afrique sub-saharienne ou 1 enfant sur 5 est forcé de travailler[34]. Les lignes d'assistance aux enfants du monde entier se sont mobilisées contre l'exploitation commerciale des enfants et adolescents en traitant plus de 112 000 contacts de ce type en 2012 et 2013. Les contacts reçus et concernant ce phénomène ont traité à la mendicité (22%), des différents types du travail des enfants [enfants occupant un emploi domestique (19%), enfants occupant « un autre type d'emploi » (16%) et enfants en esclavage (6%)], le trafic d'enfants (13%), l'exploitation sexuelle d'enfants (12%) et l'enlèvement (3%). À l'échelle mondiale, les données de CHI montrent peu de différences en fonction du sexe de l'enfant, à l'exception de l'emploi domestique (61%) et de l'exploitation sexuelle (70%), pour lesquels les filles sont le plus souvent les victimes. On note des différences en fonction des régions dans les données fournies par les lignes d'assistance aux enfants. La plupart des contacts concernant l'exploitation commerciale ont été reçus en Asie Pacifique (45%) et en Afrique (40%), suivi par l'Europe (8%), les Amériques et Caraïbes (4%) et la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (2%).
Les lignes d'assistance aux enfants dans le monde reçoivent aussi des contacts sur les cas d'exploitation des enfants et adolescents et particulierement sur le trafic des enfants. L'harmonisation des numeros au niveau regional serait donc un gage d'une meilleure prise en charge de ces types de cas, notamment pour ce qui concerne les enfants déplacés ou victimes de trafics transfrontaliers.

Lorsqu'un enfant ou jeune adulte contacte une ligne d'assistance parce qu'il est exploité, victime d'un trafic, ou au courant d'autres victimes, le conseiller de la ligne d'assistance identifie les ressources et les placements mieux adaptés pour extraire et protéger l'enfant de l'environnement qui lui est préjudiciable. L'instauration de numéros transfrontaliers et harmonisés au niveau régional pour les lignes d'assistance permet de s'assurer que les enfants et adolescents déplacés ou victimes de trafic puissent facilement accéder à une protection et à des soins appropriés. Les Gouvernements doivent reconnaître la valeur de cette initiative et, allouer des ressources suffisantes pour élargir les capacités des services tant sur le territoire national qu'au-delà des frontières.

[34] Bureau international du Travail. 2013. Mesurer les progrès dans la lutte contre le travail des enfants. Disponible sur le site : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---ipec/documents/publication/wcms_221513.pdf

CHAPITRE 4

Données régionales sur la maltraitance et la violence

LES MEMBRES DU RÉSEAU CHILD HELPLINE INTERNATIONAL REÇOIVENT DES MILLIONS DE CONTACTS CHAQUE ANNÉE. Ce chapitre donne une idée plus détaillé par région de la prévalence des cas de maltraitance et de violence signalés par des enfants et adolescents aux lignes d'assistance de leurs pays. Ce rapport est basé sur les données collectées en 2012 et 2013 par 126 lignes d'assistance aux enfants mises en place dans 104 pays. Les pages suivantes indiquent la prévalence de la maltraitance et de la violence dans chaque pays lorsque la raison du contact est inconnue.

Les données des lignes d'assistance aux enfants montrent clairement que tous les enfants sont exposés ou peuvent être victime de violence, indépendamment de leur statut, de leur milieu social ou du lieu où ils se trouvent.

» *Les Gouvernements doivent accorder une attention particulière aux sources de données alternatives émanant de praticiens en contact avec les enfants. Les lignes d'assistance aux enfants sont une excellente source de données, étant donné que les spécialistes qui y travaillent s'entretiennent directement avec les enfants, connaissent parfaitement leurs besoins et savent où persistent des lacunes pour la realisation des droits de l'enfant et sur la mise en oeuvre des systèmes nationaux de protection de l'enfance.*

« VIVIANE REDING, COMMISSAIRE EUROPÉEN À LA JUSTICE, AUX DROITS FONDAMENTAUX ET À LA CITOYENNETÉ, 2013

Afrique

% de mauvais traitements et de violence, par pays

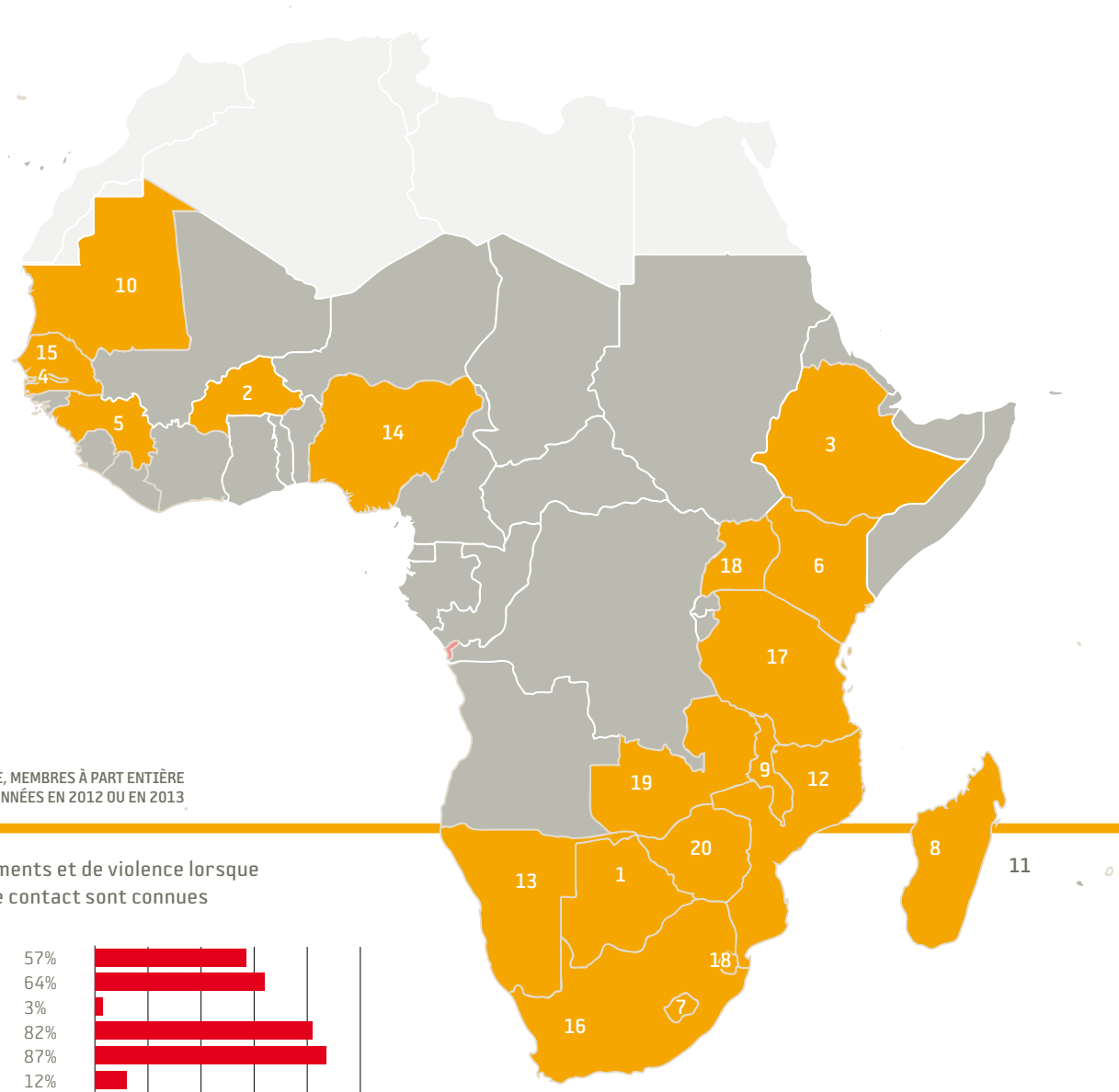

SERVICES D'ASSISTANCE, MEMBRES À PART ENTIÈRE QUI ONT ENVOYÉ DES DONNÉES EN 2012 OU EN 2013

% de mauvais traitements et de violence lorsque toutes les raisons de contact sont connues

1	Botswana	57%
2	Burkina Faso	64%
3	Éthiopie	3%
4	Gambie	82%
5	Guinée	87%
6	Kenya	12%
7	Lesotho	50%
8	Madagascar	2%
9	Malawi	13%
10	Mauritanie	27%
11	Ile Maurice	45%
12	Mozambique	4%
13	Namibie	24%
14	Nigéria	2%
15	Sénégal	15%
16	Afrique du Sud	23%
17	République Unie de Tanzanie	100%
18	Ouganda	37%
19	Zambie	15%
20	Zimbabwe	57%

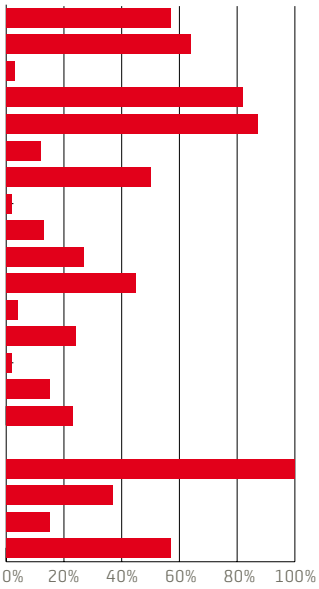

MOYENNE RÉGIONALE 19%

Amériques et Caraïbe

% de mauvais traitements et de violence, par pays

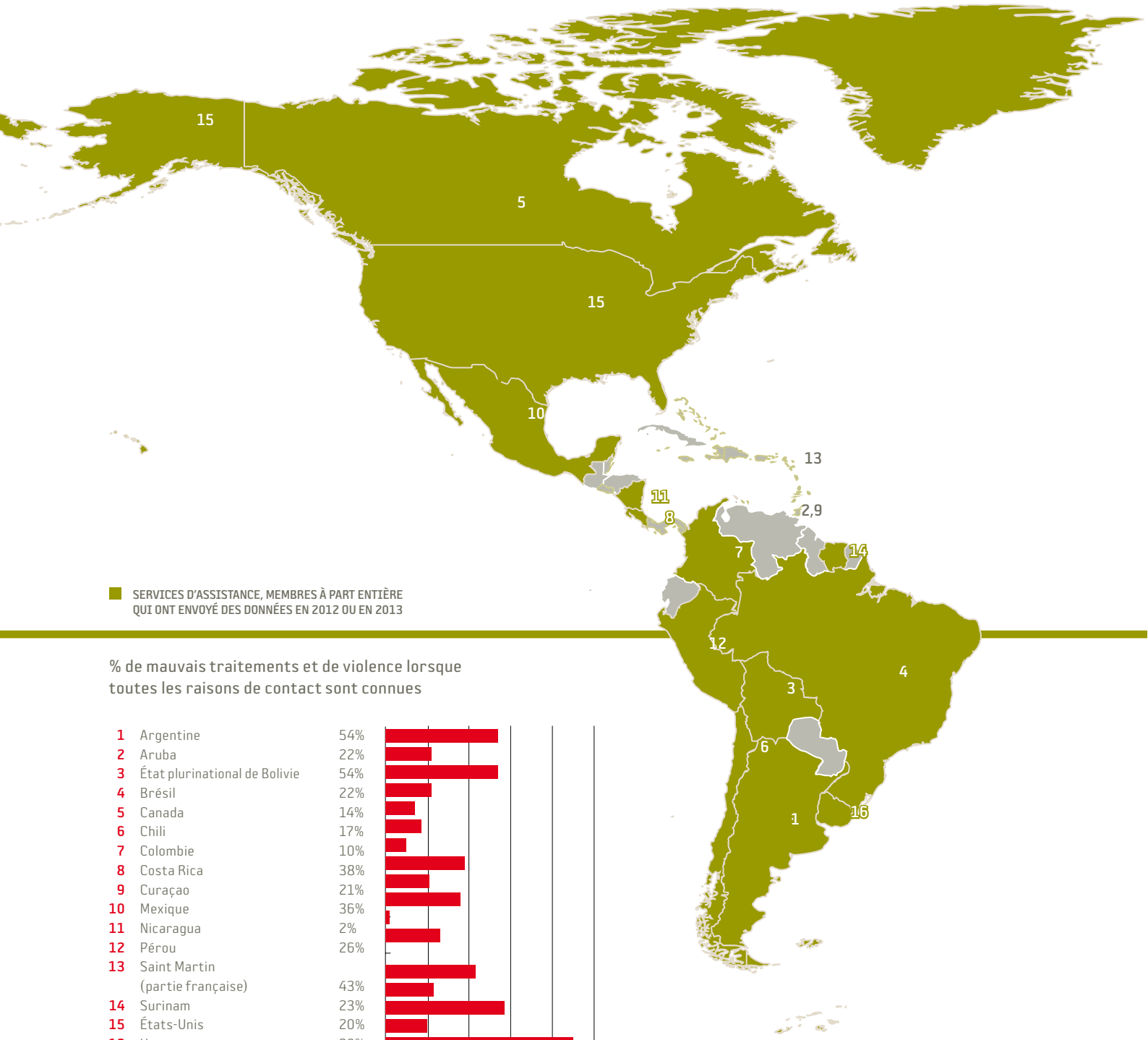

% de mauvais traitements et de violence lorsque toutes les raisons de contact sont connues

1	Argentine	54%
2	Aruba	22%
3	État plurinational de Bolivie	54%
4	Brésil	22%
5	Canada	14%
6	Chili	17%
7	Colombie	10%
8	Costa Rica	38%
9	Curaçao	21%
10	Mexique	36%
11	Nicaragua	2%
12	Pérou	26%
13	Saint Martin (partie française)	43%
14	Surinam	23%
15	États-Unis	20%
16	Uruguay	90%
	MOYENNE RÉGIONALE	19%

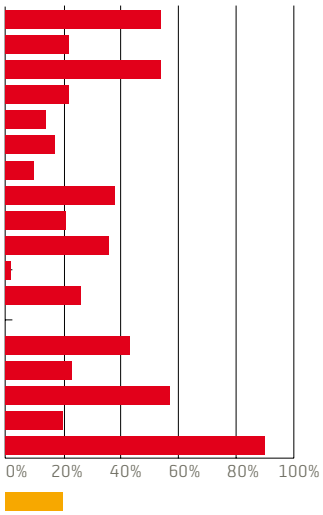

Asie Pacifique

% de mauvais traitements et de violence, par pays

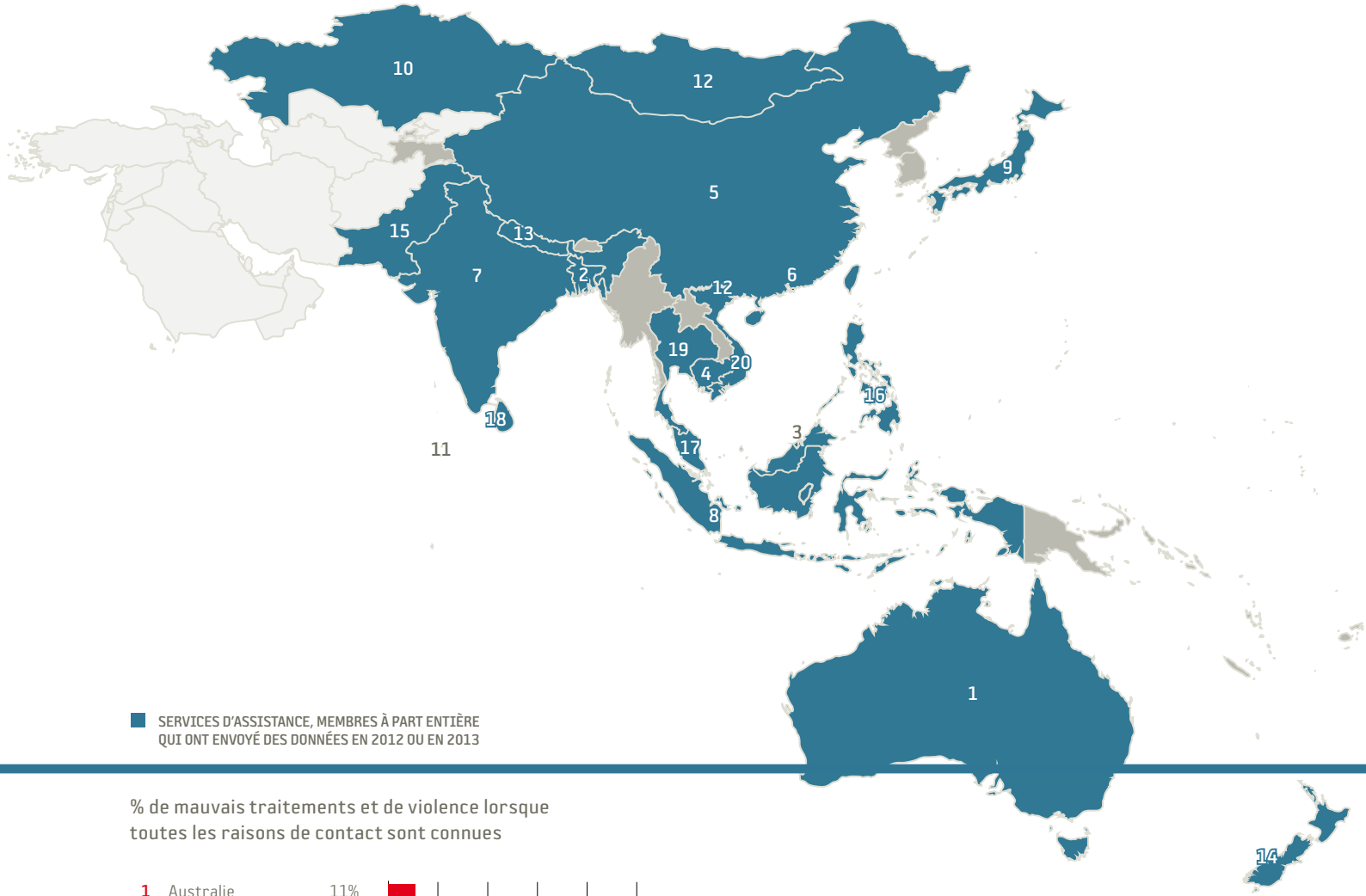

SERVICES D'ASSISTANCE, MEMBRES À PART ENTIÈRE QUI ONT ENVOYÉ DES DONNÉES EN 2012 OU EN 2013

% de mauvais traitements et de violence lorsque toutes les raisons de contact sont connues

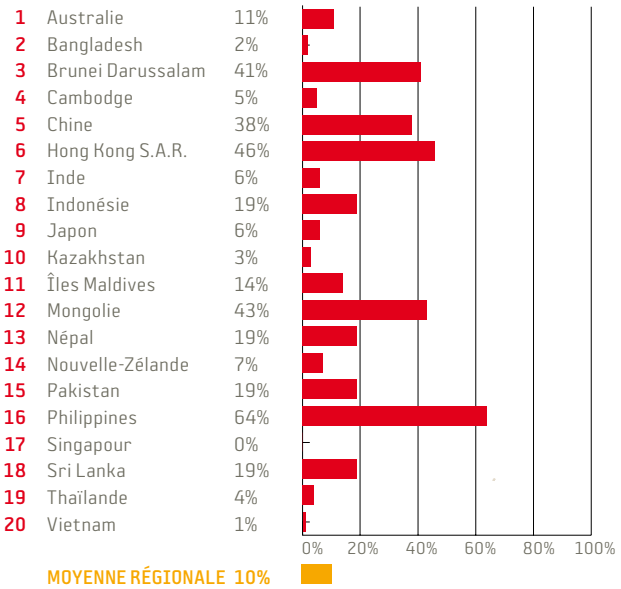

1	Australie	11%
2	Bangladesh	2%
3	Brunei Darussalam	41%
4	Cambodge	5%
5	Chine	38%
6	Hong Kong S.A.R.	46%
7	Inde	6%
8	Indonésie	19%
9	Japon	6%
10	Kazakhstan	3%
11	Îles Maldives	14%
12	Mongolie	43%
13	Népal	19%
14	Nouvelle-Zélande	7%
15	Pakistan	19%
16	Philippines	64%
17	Singapour	0%
18	Sri Lanka	19%
19	Thaïlande	4%
20	Vietnam	1%
	MOYENNE RÉGIONALE	10%

Europe

% de mauvais traitements et de violence, par pays

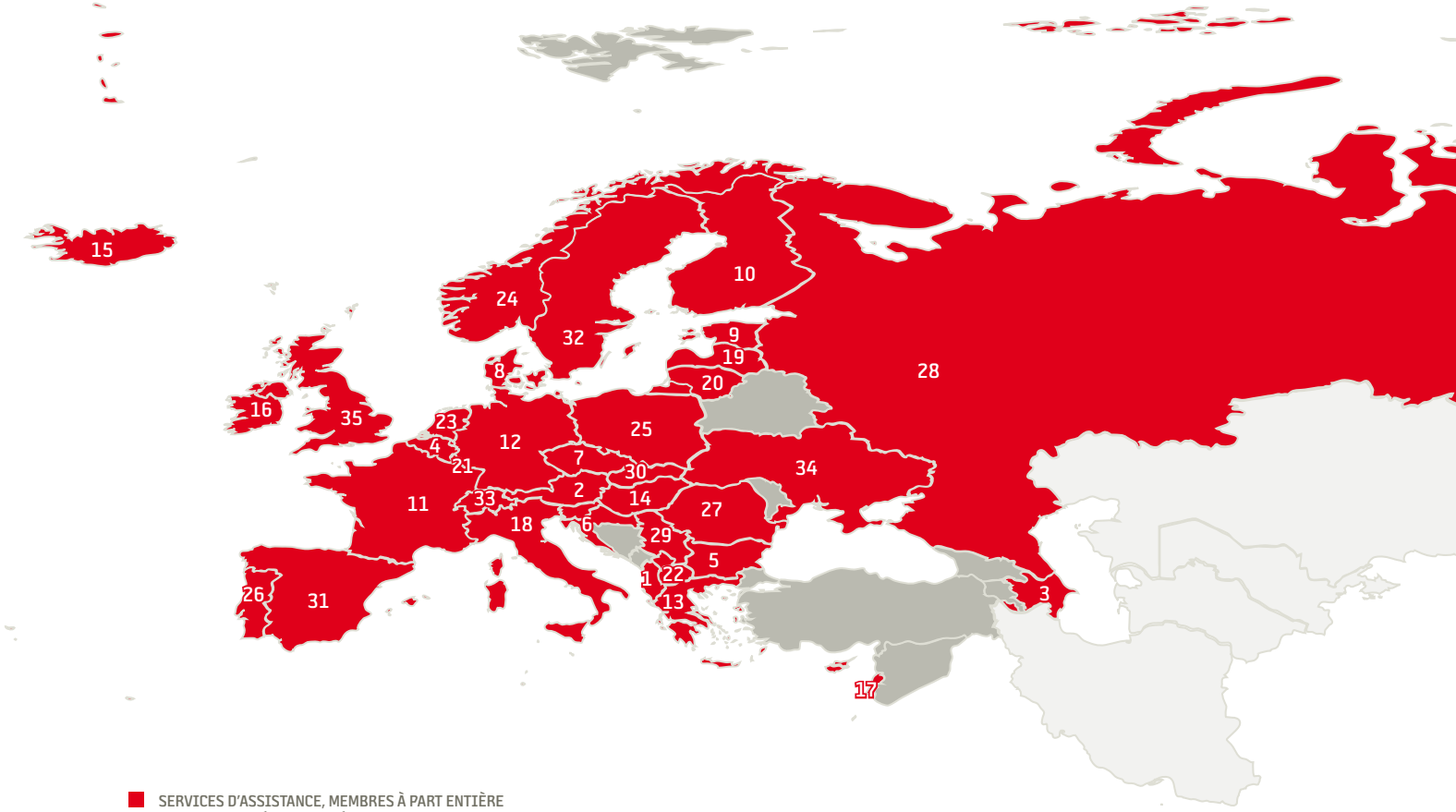

SERVICES D'ASSISTANCE, MEMBRES À PART ENTIÈRE QUI ONT ENVOYÉ DES DONNÉES EN 2012 OU EN 2013

% de mauvais traitements et de violence lorsque toutes les raisons de contact sont connues

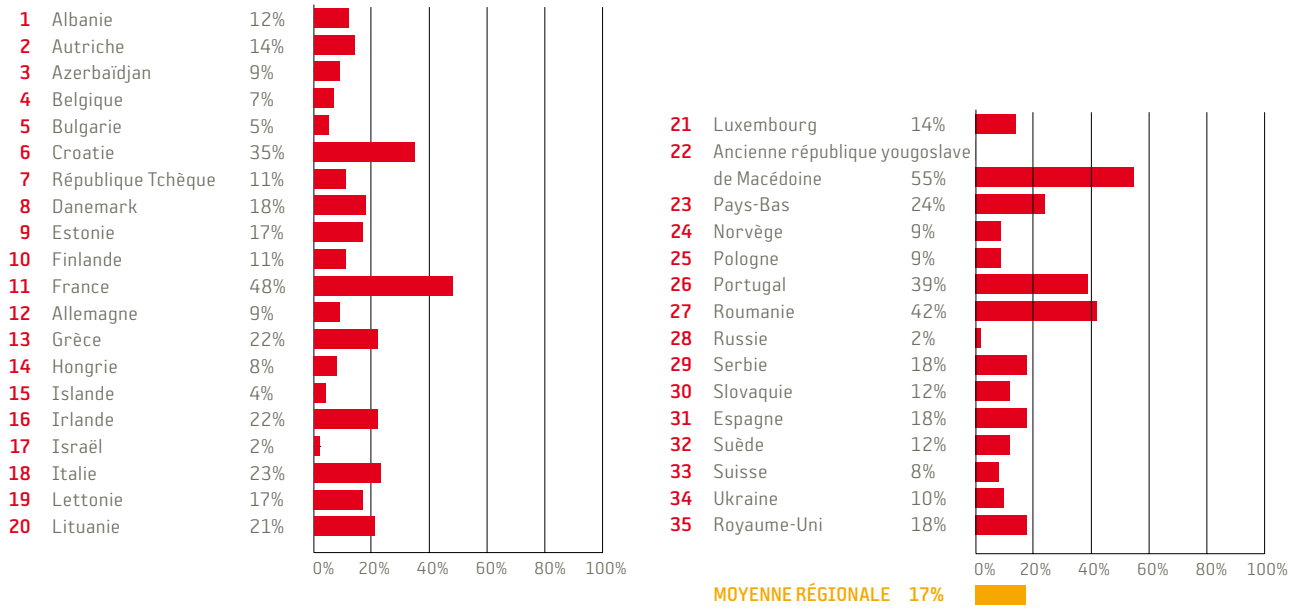

MENA

% de mauvais traitements et de violence, par pays

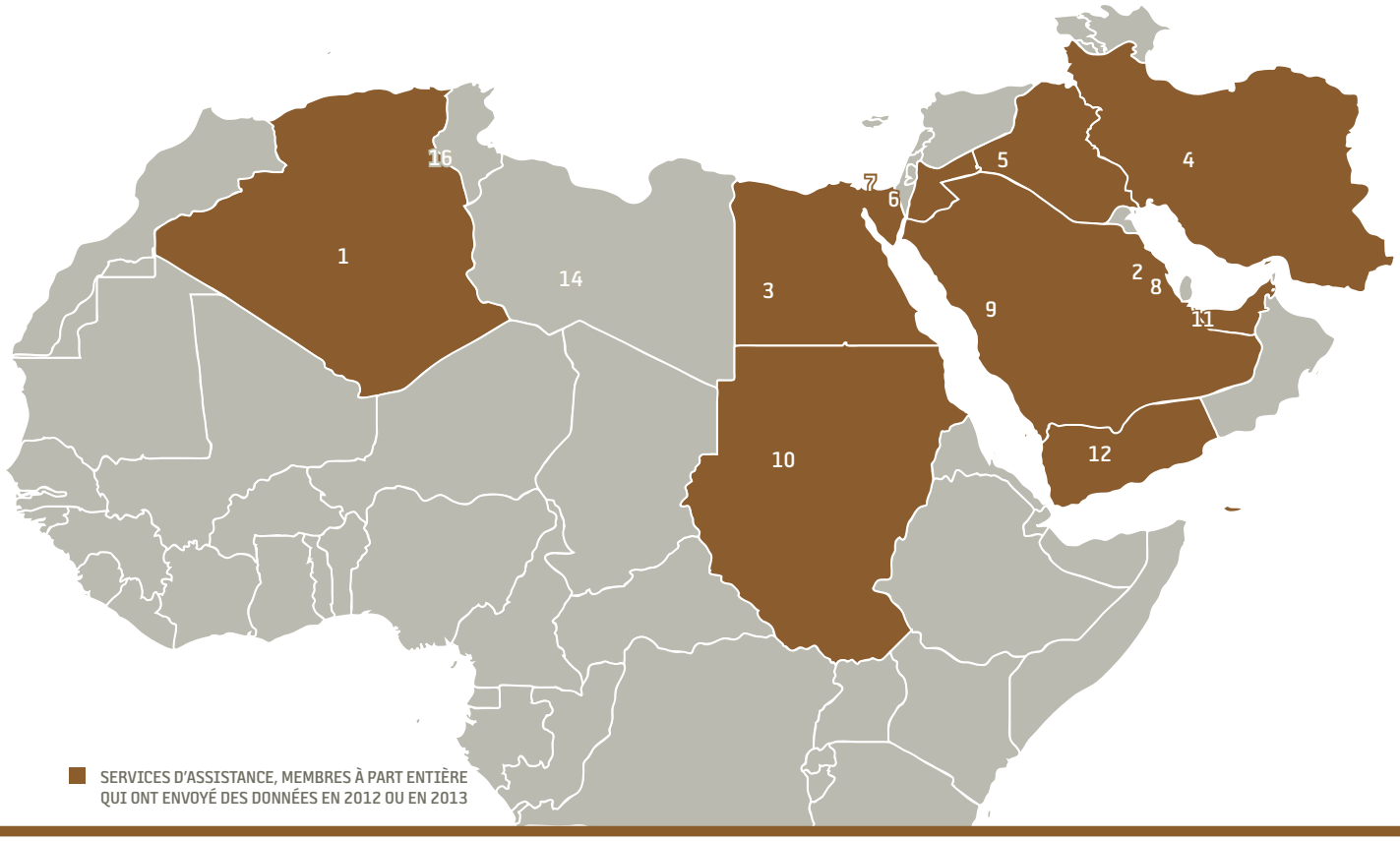

% de mauvais traitements et de violence lorsque toutes les raisons de contact sont connues

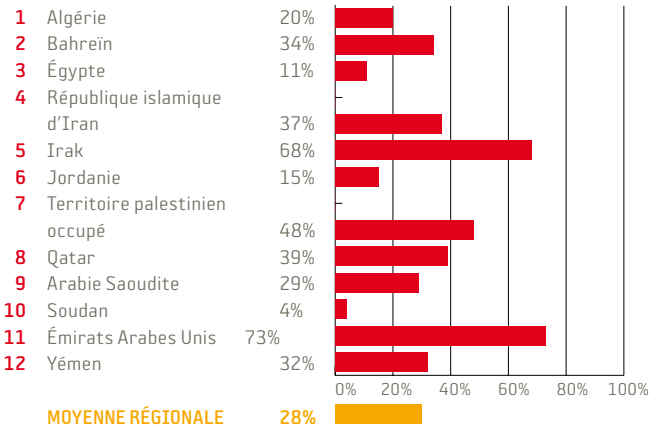

Child Helpline International (CHI) est un réseau mondial de 191 lignes d'assistance aux enfants et adolescents présent dans 145 pays (septembre 2014). CHI soutient la mise en place et le développement de lignes d'assistance nationales et gratuites pour les enfants; il utilise les données et les expériences des lignes d'assistance pour mettre en évidence les faiblesses dans les systèmes de protection de l'enfant et pour défendre les droits des enfants.

Colophon

Child Helpline International (CHI)
Herengracht 418
1017 BZ Amsterdam
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)20 528 9625
Fax: +31 (0)20 638 7655
E-mail : info@childhelplineinternational.org
Web: www.childhelplineinternational.org

Auteurs : Child Helpline International, Kate Buljanovic, Johan Martens
Conception : Frissewind design (Amsterdam)
Impression : Johan Enschede Amsterdam
Réviseur : Thomas Mueller , Grant Taylor
Copyright : © Child Helpline International, Novembre 2014
ISBN 9789462285569

CHI aimerait remercier ses partenaires pour leur soutien indéfectible :

Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands

C&A

Avec le soutien financier du Programme de l'Union européenne «Droits , égalité et citoyenneté (2014-2020)»

Close de non-résponsabilité
CHI s'appuie sur les principes et les valeurs énoncés dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE), y compris les droits des enfants à la vie privée et à la protection contre les influences nocives. Pour préserver la confiance que les enfants placent quotidiennement dans les lignes d'assistance aux enfants, tous les renseignements personnels des enfants cités dans ce rapport ont été supprimés ou modifiés. Bien que les cas et les citations soient réels, les noms des enfants et des jeunes ne le sont pas.

Cette publication est basée sur l'analyse des informations reçues des 126 lignes d'assistance aux enfants du réseau CHI dans 104 pays au cours des années 2012 et 2013. Ces données ont été rassemblées à partir du questionnaire annuel des données de CHI. Les conclusions et les déclarations sont basées sur ces informations. Elles ne portent pas sur l'étendue des pratiques et des politiques de tous les pays et cas traitées par les lignes d'assistance aux enfants et autres organisations œuvrant pour la protection de l'enfant au niveau national.

En 2012 et 2013, les lignes d'assistance à travers le monde ont reçu plus de 31 millions de contacts. Ces contacts ont été mis à jour dans la base de données de CHI en novembre 2014. Les pourcentages concernant les raisons de contacts présentés dans cette publication sont basés sur des contacts reçus par les lignes d'assistance aux enfants lorsque la raison exacte pour le contact est connue. Dans de nombreux cas où les raisons ne sont pas spécifiées, les lignes d'assistance aux enfants documentent ces informations dans le questionnaire comme « autre non spécifié » ou « inconnu ».

Les pourcentages dans les tableaux et les graphiques dans cette publication ont été arrondis à un maximum de deux chiffres significatifs sans usage de la partie décimale. En conséquence, les pourcentages des (sous)catégories différentes ne sont pas toujours égaux à cent pour cent. Les chiffres exacts peuvent être sollicites auprès du Secrétariat CHI.

Cette publication a été produite avec le soutien financier du Programme de l'Union européenne «Droits, égalité et citoyenneté (2014-2020)».
Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de Child Helpline International et ne peut aucunement être considéré comme reflétant les vues de la Commission européenne.

www.childhelplineinternational.org